



Le

# Folklore Brabançon

N° 177

Le Brabançon

Folklore

Brabançon

MARS 1968

N° 177

# Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques  
et Folklorique de la Province  
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — Tél. 13 07.50

BRUXELLES

## SOMMAIRE

<i>Prospections dans les collections du château-musée de Gaasbeek, série III</i> par G. Renson et M. Casteels . . .	5
<i>La chambre de Monseigneur</i> par A.M. Brasseur-Capart . . .	48
<i>Ecoles à Tirlemont</i> par P. Dewalhens . . .	67
<i>Nivelles : ses anciens remparts et ses portes</i> par J.H. Gauze . . .	74
<i>Autour d'une pierre tombale</i> par R. d'Udekem de Guertchm . . .	82
<i>Entre Senne et Soignes</i> par J. Delmelle . . .	88
<i>Bibliographie</i> . . .	91
<i>Nos publications</i> . . .	96

MARS

1968

N° 177

PRIX : 35 F.

Sur la couverture : St Michel, sculpture en grès tendre de France,  
de la collection de Gaasbeek

Le Service de Recherches Historiques et Folkloriques et des Relations Culturelles et Publiques de la Province de Brabant publie également une revue en néerlandais

Le numéro 177 du

« BRABANTSE FOLKLORE »

contient des articles

de la « *Werkgemeenschap van het Stedelijk Museum Leuven* », Tome II : Pellenberg

et de E. Witte :

Een staaltje van Brusselse kiespropaganda uit de jaren 1845-1846

## *Prospections dans les collections du château-musée de Gaasbeek*

Série III

par G. BENSON, docteur en Histoire

et

Marg. CASTEELS, docteur en Histoire de l'Art et Archéologie

1) *St ROCH ET LES PESTIFERES* (toile 0,51 m x 0,37 m), Inv. n° 365.

Comme supplément et confirmation de ce qu'il a été écrit, dans « *Prospections dans les collections de Gaasbeek* », série II, concernant cette toile, nous avons trouvé une lettre intéressante dans les archives du château, inv. n° 123.

Monsieur le Marquis (Paul Arconati)

Comme j'ai appris que Vous êtes amateur de peinture et généralement de tout ce qui a rapport aux beaux-arts, je m'empresse de vous faire l'offre de mes services dans l'art de la peinture que je professe. Je viens de terminer une copie d'après le fameux tableau de la peste d'Alost peint par Rubens : et comme je ne doute pas que vous êtes à même d'apprécier un bon ouvrage je prends la liberté de vous annoncer que je désirerais vendre cette copie. Je suis un artiste qui jeune encore a éprouvé des malheurs et je ne doute pas que c'est votre désir vous pouvez me rendre du service tout en faisant l'acquisition d'une pièce qui peut être vue d'amateurs ; d'autant qu'elle est copiée sur le tableau

même et avec beaucoup d'exactitude. Je ne suis pas tout à fait indigne de la bienveillance que les amateurs voudraient m'accorder. J'ai remporté à l'académie de Gand un 1er prix et j'ai l'honneur d'être membre de la société des Arts de cette ville. Je suis munis d'un certificat du président duquel j'ai été élève et c'est pour ces considérations que j'ose prendre la liberté de vous offrir mes services.

Agréez, Monsieur les assurances du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être Monsieur votre très humble serviteur.

Terbard a Alost au Paon d'Or chez kniber le 8 déc. 1816.

Grâce à cette découverte nous connaissons l'auteur et la date de la toile, ainsi que la confirmation de l'opinion que nous avons émise .

2) *MISE AU TOMBEAU* - aquarelle, Edgard Tytgat (année 1955).  
(h. 0,448 m x l. 0,558 m) - Inv. n° 1093.

L'idée de décorer l'église de Gaasbeek avec cet œuvre, pour laquelle elle était primitivement destinée, fut refutée.

Feu M. Roelants obtint la mise au tombeau pour le domaine de l'Etat, après l'avis de la commission du château et compte-rendu du Conservateur en chef Walther Van Beselaere et le chanoine Dochy, Luc Haesaerts et Gustave Van Geluwe.

L'idée de la mort semble être le « Leitmotiv » dans la Mise au Tombeau d'Edgard TYTGAT. Du visage du Christ se dégage une réserve pleine de sérénité et de noblesse.

La composition est pleine de maîtrise : la Résurrection est représentée dans la Trinité ; les saintes femmes près du tombeau se tournent vers le Ressuscité et forment un groupe harmonieux.

Les fleurs s'épanouissent et toute la scène est pleine de tendresse, grâce au talent pictural de l'artiste.



1. La mise au tombeau

(A.C.L. Bruxelles)

Les avant-projets et le Chemin de Croix se trouvent dans la réserve. (\*)

3) **VITRAIL DE LA CHAPELLE Ste GERTRUDE** (parc, Domaine de l'Etat, Gaasbeek) (diamètre en largeur 0,2022 m, diamètre en hauteur 0,187 m). Inv. n° 1095.

Maître J. Colruyt (LembEEK) et A. Hamelrijck (Hal) ont trouvé leurs sources d'inspiration pour le projet et exécution de cette œuvre dans le passé : la collégiale, la Crypte et le Cloître de Nivelles.

Il convenait que simplicité, puissance et conviction de l'esprit d'autrefois (jadis) se reflètent dans le vitrail de la chapelle Ste Gertrude. Les esquisses (avant-projets) ainsi que les travaux techniques furent exécutés dans l'école communale des Arts et métiers de Hal (école J. Colruyt).

La Sainte Gertrude est représentée, debout tenant dans la main gauche la maquette de l'abbaye et la crosse dans la droite.

La composition est sobre, le tracé catégorique ; bref, d'allure moderne, sans nuire à la construction ancienne de la chapelle.

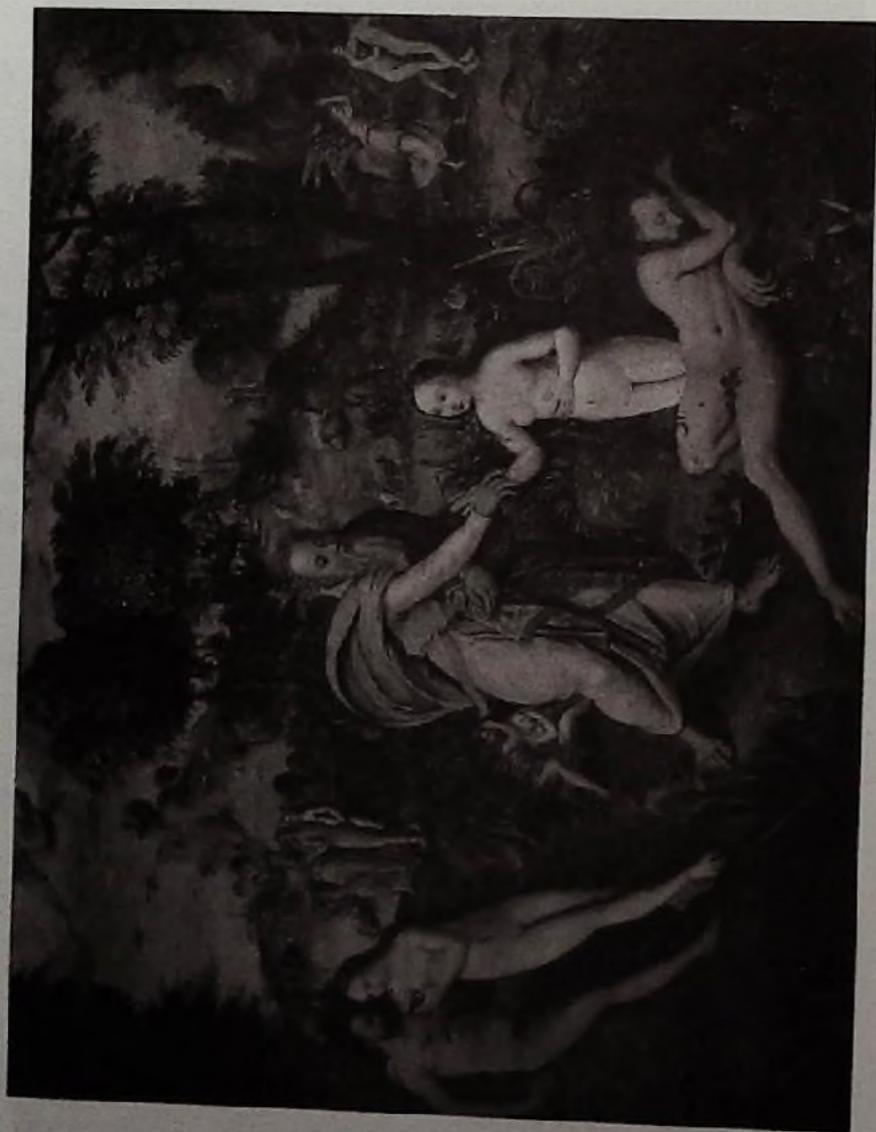
Le vitrail fut placé au printemps 1967.

(\*) Expositions : Domaine de l'Etat, 1965  
Banque de Bruxelles, Alost, 1965  
Cercle artistique du Pays de Waes, St-Nicolas, 1967  
Thèmes religieux d'Enser jusqu'à nous, Ostende, 1967  
Littérature : A. Dasnay, Edgard Tytgat dans la collection : « Maîtres de la peinture contemporaine en Belgique », Bruxelles, 1966.  
G. Réson - M. Roelants, Chemins de Croix d'Edgard Tytgat, Bruxelles, s.d. — Cette brochure donne sept reproductions, noir-blanc, et une en couleurs, des avant-projets, ainsi que 7 reproductions noir-blanc et une en couleur du chemin de croix définitif. Elle est en vente au château au prix de 20 F. (l'exemplaire).



2. Vitrail de la chapelle Ste Gertrude

(M. Duernikx - Ilustratie)



3. La création de la femme

(A.C.I. Bruxelles)

4) **LA CREATION DE LA FEMME** (Panneau, h. 0,965 m x l. 1,25 m).  
Inv. n° 584.

Cette composition, huile sur bois, avec cadre noir, appartient à la collection du musée et décore le mur du hall accédant à la salle d'Egmont (rez-de-chaussée de la tour d'Egmont). Ce paysage de la fin du 16<sup>e</sup> siècle, renferme une composition fort narrative, relatant les diverses épisodes de la Création : la création de l'homme, l'arbre de la Science du Bien et du Mal, Adam et Eve chassés du Paradis. Ce Tableau est souvent mis à l'actif d'un des maîtres de Rubens, Adam van Noort (1). Pour autant que nous sachions, aucune preuve plausible confirme cette hypothèse.

Un thème analogue fut maintes fois repris par les maîtres de la fin du 16<sup>e</sup> siècle de la période des romanistes, et brossé d'une façon maniérée. Ce panneau a des ressemblances assez frappantes avec le travail de Hans Soens (Création d'Eve, Regia Galleria à Parme) (2). Cette composition est reproduite chez Carel van Mander.

La perspective, l'équilibre entre les figurants et le paysage, la répartition de la lumière et des parties ombragées, l'anatomie, le rendu de la draperie du caractère maniéré, relèvent de la facture des multiples raphaëlistes, peintres cartonniers- de tapisseries de la période Rubenienne.

Le tableau en question a plutôt une valeur décorative et est digne d'intérêt pour les historiens de l'art qui étudient l'iconographie de ce sujet.

5) **VOLETS**, représentant les portraits de Philippe d'Egmont et de Marie de Hornes (chaque volet h. 1,29 m x l. 0,45 m). Inv. n° 264 et 265.

Le volet de Philippe d'Egmont, tel que nous l'avions, avant le traitement, représente le figurant agenouillé les mains jointes devant un prie-Dieu, sur lequel se trouve un livre de prières ouvert de l'époque, reliure à deux fermoirs ; sur la paroi du meuble on remarque un blason, ainsi que des armoiries dans le coin supérieur à droite du volet. Le per-

(1) J. Van Cronghout en Fr. Vennikeus, o.c. p. 77.

(2) efr Traduction par A.F. Mitrani et le prof. dr. G. Oiceliep. Het schilder-boek van Carel van Mander, MCMXXXVI. Amsterdam, p. 511-515.



1 Philippe d'Egmont et Marie de Hornes

(A.C.L. Bruxelles)

sonnage porte le col blanc et manchettes, ajustés de dentelles, en sorte de point de Ténérife. La reproduction ci-jointe après restauration nous montre que bien des accessoires ont été ajoutés postérieurement. Son épouse représentée dans le volet de droite est montrée dans la même attitude. Une fillette se trouve derrière, bien qu'il soit connu que les époux n'aient jamais eu d'enfants.

Les deux panneaux proviennent probablement d'un triptyque dont nous ne connaissons pas la partie centrale. Ils portent la date 1189 au lieu de 1589.

La couche picturale primitive est fragmentairement conservée. Le dégagement des couches picturales ultérieures est chose quasi impossible : c'est la conclusion qui se dégage du traitement.

Le volet de Philippe d'Egmont est mieux conservé; on voit aisément les parties où il n'y a plus de couches picturales. Les encadrements sont de l'époque, mais le bois est de-ci, de-là, restauré. Les planches de bois ultérieurement cloutées ont été dégagées, les joints recollés et retouchés et les couches picturales nettoyées.

Philippe d'Egmont, prince de Gavere, baron de Gaasbeek, chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de l'Artois, fils aîné de Lamoral et de Sabine de Bavière, naquit à Bruxelles en 1558.

Au début il s'opposa à l'occupation espagnole et fut fait prisonnier au cours des troubles de 1576. Lors de la libération des troupes des États, il vainquit Don Juan à Gembloux. Il épousa en 1579, Marie de Hornes, sœur de Guillaume qui était lui-même fils de Martin de Hornes, seigneur de Heze. Il passa ensuite au camp des Espagnols et baissa longtemps la main qui fit périr son père. En 1580-1585, il fut prisonnier des États Généraux (1er octobre 1580).

Le 30 mars 1580, il fut emprisonné par les Hornes à Ninove. Incarcéré à Alost, Bruxelles, ensuite à Anvers et à Gand; peu après, au château de Rammekens en Zélande, pour être échangé en 1585 contre la personne de La Noue. Ses biens furent confisqués, y compris de château de Gaasbeek par les États Généraux (1 octobre 1580).

Aux mains des « Malcontents » (1582), le château fut à nouveau appréhendé par les troupes d'Etat, sous le commandement du Gouver-

neur Bruxellois Olivier Van den Tympele, et enfin reconquis par les troupes de Farnèse.

En 1586, Philippe d'Egmont reçut à l'église Ste Gudule à Bruxelles des mains d'Alexandre Farnèse le collier de la Toison d'or (voir décoration murale dans la salle des chevaliers du château) et le 31 décembre de la même année, il rentra en possession de nouveau de la baronnie de Gausbeek.

Lorsque en 1590 Philippe combattit les Huguenots, à la tête d'un corps d'armée, il périt dans la bataille d'Ivry le 14 mars 1590.

Le roi d'Espagne, déjà en 1582, paya un dédommagement de 6000 livres à Philippe et à sa femme Marie de Hornes et lui accorda la même année une pension annuelle de 2000 livres. Philippe est enseveli à Evreux (Normandie).

Bien des difficultés surgiront dans la suite à Marie de Hornes. Elle fit don de Gausbeek à sa nièce Sabine (1605), fille de Georges de Hornes et d'Éléonore d'Egmont, fille du grand Lamoral et sœur de Philippe.

Le fait qu'en 1605, elle entra en possession de la baronnie de Gausbeek, donna lieu à bon nombre de protestations (3).

Les volets sont originaires de l'Église de Gausbeek.

8) *ARMOIRE DE BEGUINE* (1ère moitié du XVIIe siècle) (h. 1,85 m x l. 0,78 m). Inv. n° 12

C'est une armoire étroite de chêne et assez élevée (4).

L'armoire est d'aspect sévère et témoigne de goût. Elle compte 3 parties. La partie inférieure concerne un paumeau, flanqué de motifs de style Vredeman de Vries (sculpteur d'influence internationale), de l'époque ; le compartiment central, qui sert de tiroir pour la béguine, est sur-

(3) F. Venneken, *La Seigneurie de Gausbeek (1738-1795)* : Hekegem, 1935, p. 73-80.

G. Renaux, *Wetenswaardigheden betreffende de goederen van Lamoral van Egmont, na zijn decapitatie in «Ég. Schoon en De Bekegders, XLVIII, n° 3-4.*

(4) H. Pauwels, *De Begijnenkast, vorm en oorsprong*, dans *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, 4e série, 32 fasc. 1960, p. 49



5. *Armoire de béguine*

(M. Durrinckx - Busbeek)

monté d'une sorte de traverse (architrave) avec des motifs ovoïdes et de têtes de lion. La partie supérieure comporte un panneau à décors géométriques et motif central de forme de diamants ; elle est flanquée de hermes féminins munis de klaf ; motifs soutenus par des têtes de lion, à mi-ronde-bosse.

Ce meuble se trouve dans la chambre de l'Infante et provient de la vente Charle Albert n° 459 (5).

7) *Ste GERTRUDE* (bois - h. 0,80 m). Inv. n° 714.

Cette sainte, qui se trouve dans la Galerie du musée n'a pas été qualifiée comme telle chez les auteurs. Spitzer (6) la considère comme une sainte, dont la stature révèle un travail franco-allemand du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Représentée debout, la figurante est tournée vers la gauche. Vêtue d'une robe longue à double corsage, dentelé au bas de la taille et d'un ample manteau retenu par des agrafes ; elle porte dans sa main droite la maquette d'une église romane. Sa coiffure, assez originale, se compose d'une coiffe entourée d'une couronne d'orfèvrerie d'où descend une draperie qui retombe sur la poitrine. J. Van Cromphout-Vennekens (7), la signale comme une statue sur une guise de chêne sculptée, provenant de la Vente Spitzer et ayant coûté à l'époque 6.400 fr.

Rien d'étonnant que le musée possède une *Ste Gertrude* et même deux — comme nous verrons plus loin — Gaasbeek ressortait de Nivelles où la sainte en question était vénérée. Il est possible qu'elle ait ornée jadis la belle chapelle du XVII<sup>e</sup> siècle dédiée à *Ste Gertrude*, aujourd'hui désaffectée.

Ayant subi maintes restaurations, nous l'envisageons comme « d'inspiration franco-flamande ». Commentons la suivante, qui n'est pas la sainte Gertrude « princesse », mais « abbesse ».

(5) J. Van Cromphout et E. Vennekens, *Le château de Gaasbeek*, Hekelgem, 1938, p. 59.

(6) C. H. Spitzer, Tome II, *Enaux peints, meubles et bois sculptés*, p. 112.

(7) *Le château de Gaasbeek*, p. 87.



6. *Ste Gertrude, princesse* - Inv. n° 714

(M. Duerinckx - Bulbroek)



7. Ste Gertrude, abbesse - Inv. n° 547

(M. Dnerinckx - Ruishroek)

8) Ste GERTRUDE (bois - h. 0,82 m x l. 0,24) Inv. n° 547.

Cette statuette se trouve dans la salle d'Egmont, salle presque exclusivement réservée à la sculpture. L'inventaire du château la signale comme « une applique bois sainte femme debout », Flandre, XVIIe siècle; elle provient de la vente Grië, n° 31 (8). Nous sommes par contre enclins à l'identifier à la Ste Gertrude, abbesse, dont elle porte le costume. Elle est vêtue d'une longue robe sur laquelle un gros manteau, munie d'un voile sur la tête et d'un serre-cou. Cette jeune religieuse de l'abbaye de Cîteaux fait de la main gauche un geste de repentir; elle presse la main sur la poitrine. De la main droite elle s'appuie sur un glaive, dont la lame atteint la chaussure. Signalons à ce propos que la bibliothèque du château possède une étude du XVIIe siècle (9). Pour l'iconographie de la Sainte nous référons à l'étude de J.J.M. Timmers (10).

Cette sculpture qui n'est pas en ronde-bosse est destinée à décorer un mur. La draperie est assez angulense.

9) St MICHEL (sculpture, grès tendre, h. 0,50 m x l. 0,30 m). Inv. n° 562.

Il ne faut pas s'étonner de ce que l'archange St Michel figure plus d'une fois parmi les collections de Gaasbeek, lieu situé à proximité de la Capitale, où St-Michel est considéré comme protecteur. La pièce provient, d'après J. Van Cromphout et Fr. Vennekens, de la vente Tollin de Paris (11). Ce beau bas-relief ou plutôt cette sculpture en ronde-bosse est taillée dans le grès tendre de France. Il faisait partie probablement d'un ensemble architectural. Peut-être est-ce un chapiteau, couronnement d'une colonne, ou peut-être une semelle de poutre?

Cette sculpture du style de transition « Gothique-Renaissance », ne représente pas le St Michel, comme archange, mais comme défenseur du Bien. Le figurant en effet ne revêt plus la robe de l'archange de l'époque du Moyen-Âge mais le costume militaire de combattant.

(8) Cfr. J. Van Cromphout et Vennekens, *op.cit.* p. 74

(9) Ce livre d'époque est intitulé : « Historia S. GERTRUDIS, Operâ et impensâ Josephi Geldolphi à Byckel Abbatis S. GERTRVDIS Louanij, Anno Domini 1637, Bruxellae, ex typographia Godefridi Schovartij, 1637, in 4°. titre et planches gravées, parchemin. Cfr. gravure (liber quartus) f° 857, Habitus Gertrudanae Canonice Nivellanae. La gravure est apparentée à la composition de la statue de la salle d'Egmont.

(10) Symboliek en Iconographie der christelike kunst, met 198 illustraties, Roermond-Munseik, 1947, n° 2094.



8. St Michel

(M. Duermeix - Huysbroeck)

Ce fragment architectural a perdu le caractère sévère, rigide, hiératique des productions de la période romane : il suggère à première vue des reminiscences à l'art gothique, par l'allure svelte du personnage et annonce la renaissance ou un stade plus avancé, le lutteur céleste étant représenté en plein déploiement de son activité.

Le rythme monumental des contours de la sculpture est réussi. On remarque l'équilibre frappant entre les verticales, horizontales et diagonales rendues par le combattant, le combattu, le monstre étalé au pied et l'instrument du combat : la lance dirigée en oblique; cette dernière est en sens inverse du glaive accroché à la ceinture. Il n'y a pas de contrapostos entre les masses et formes sculpturales mais des dissemblances d'expression dans l'attitude du Saint, au regard calme et serein, et de son adversaire, le monstre, dont les membres s'accrochent à la lance et au glaive.

Bref, ce morceau de facture « antique et moderne », est de nature à plaire à n'importe quel passant (12).

10) *CHEF RELIQUAIRE DE SAINTE FORTUNADE* (réplique), bronze argenté (h. 0,25 m x l. 0,15 m). Inv. n° 371.

Inscription au dos du socle : 1405.

Sur la face antérieure du socle, trace de gravure formant un encadrement à 9 mm du bord externe.

La bibliographie relative à l'original du reliquaire est très étendue :

Abbé Texier : Troisième Encyclopédie théologique Migne - Dictionnaire d'Orfèvre - colonnes 291, 292 et 1261 - Paris 1857.

Chanoine Poulhrière : Histoire du Diocèse de Tulle - 1885, p. 48-49.

Emile Molinier : dans Gazette des Beaux Arts, année 1887, p. 153 - Exposition rétrospective d'orfèvrerie à Tulle (gravure signée H. Guéraud).

Emile Molinier : Exposition rétrospective des Arts des origines à 1800 - Paris 1901 (héliogravure).

Emile Molinier : Histoire Générale des Arts - Paris 1900 T. IV p. 230

(11) Van Cromphout et Vemmelens, o.c. p. 75.

(12) Il y a des données intéressantes au sujet de l'icône de l'archange concernant St Michel au cours des âges, (avec exemples) dans l'article du Comte J. de Borchgrave d'Altena, Brabant tourisme, 1964.



9. Chef Reliquaire de Sainte Fortunade

(M. Doerincx - Ruisbroek)

Chanoine Poulhrière : Dictionnaire des paroisses de la Corrèze - 1910  
T. III p. 137.

Marguerite Charageat : dans Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art  
français, p. 142.

Louis Réau : Iconographie de l'art chrétien - Paris 1966 - p. 511.

Catalogue de l'Exposition : Les trésors des Eglises de France (Musée  
des Arts décoratifs - Paris 1965 - p. 221-222.

\*\*\*

L'original du chef reliquaire de Ste Fortunade, conservé dans l'église de ce nom (Corrèze France) est une œuvre de bronze étamé reprise au ciselet (XVe siècle). Le visage enfantin du modèle reflète très exactement la beauté plastique telle qu'elle était conçue en Limousin à la fin du moyen âge (13).

Mlle Charageat, assistante au Musée du Louvre, département des sculptures, attribue cette œuvre à Pierre Fréchréu, artiste de l'Atelier royal monétaire de Villefranche de Rouergue.

En 1801 après la tourmente révolutionnaire et l'année même du Concordat, le chef reliquaire fut monté sur un piédoche de cuivre étamé en forme de pyramide tronquée, par un artisan de Tulle nommé Ventéjol.

\*\*\*

La réplique conservée dans les collections du Château-Musée de Gaasbeek ne comporte pas ce piédoche. Il est pourtant indiscutable que c'est un moulage fait d'une seule pièce et exécuté suivant d'anciennes techniques de fonderie d'après un modèle original sur lequel figuraient l'inscription et les gravures.

On peut se demander pour quelle raison cette réplique orna la chambre bleue de la Marquise Arconati-Visconti, sur le meuble-crédence, entre deux chandeliers.

(13) *cf. Emile Mâle : L'art religieux du XIIIe au XVIIe siècle : « Dans ce moment heureux (la fin du moyen âge) les jeunes saintes ne sont que grâce virginales. Nos jeunes saintes françaises, pareilles à nos jeunes payannes, ne fleurissent qu'un instant : leur charme n'en est que plus touchant ».*

Les convictions philosophiques de la Marquise Marie sont trop connues pour prêter à celle-ci un mobile religieux ou lui supposer un culte quelconque pour quel saint que ce soit.

Par ailleurs, les conseils éclairés de ses amis grands collectionneurs, amateurs avertis d'objets d'art, et son immense fortune, préserveraient la Marquise d'un attachement personnel à une copie sans grande valeur.

Cette réplique a-t-elle le caractère exceptionnel de l'objet rare, voire unique ? Est-elle par exemple le moulage du reliquaire avant le montage indiscret de 1801 ? (14)

11) *STATUTS DU CHAPITRE DE Ste GUDULE* (aujourd'hui St Michel) à Bruxelles - Parchemin, en latin, 35 folios, (24 x 18 cm.), impression gothique - reliure, cuir brun - fin 14e siècle. Inventaire, archives n° M5.

Au f° 3 nous remarquons une marginale, décorée de feuilles de Vignes. La miniature de 12 x 10 cm représente un Calvaire de composition symétrique, conçu dans le plan frontal.

Le Christ mort est cloué sur 2 poutres primitivement juxtaposées, l'inscription INRI se lit dans la partie supérieure. La Vierge porte un voile blanc sur un manteau bleu largement traité, laissant apercevoir une robe rouge ; toute son attitude suggère une vie intérieure intense. St Jean, d'allure juvénile, nus pieds, enveloppé d'un large manteau rouge sur robe bleue, fait un geste semblable à celui de la Vierge.

Le quart de la composition du fond consiste en une pelouse verte parsemée de plantes.

L'arrière-plan, est quadrillé et le dessin est primitif. D'après le manuscrit la miniature daterait de juillet 1372.

Voici quelques annotations concernant les statuts ; il fallait faire des serments de fidélité à l'église et au chapitre, dont les droits et les coutumes devaient être observés, au risque d'être expulsés. Aussi fallait-il maintenir une fraternisation avec les chapitres de Malines, Liège, Anderlecht, Turnhout, Termonde...

(14) Nous remercions vivement Mme Van Miegheem, originaire de la contrée, pour sa bienveillante collaboration concernant cette notice.



10. Miniature représentant un Calvaire

(M. Dierckx - Bruxelles)

Les chanoines fréquentèrent souvent le Chœur pour les prières et le chapelain était redevable de respect et d'obéissance. Les statuts furent décrétés en octobre 1206.

Le livre renferme la description suivante : « beneficia capellarei vel altaria ac officia in ecclesia sanctae Bruxellensis et altarum ecclesiarum seu capellarum eiusdem oppidi-circa annum dominum 1410 ».

On a trouvé non seulement la description, mais l'estimation de la valeur : Une liste des offices dans l'église décanale de Ste Gudule suit, ainsi que celle des tables d'autels de l'église de Notre-Dame de la Chapelle, de la chapelle St Géry et de celle de St Nicolas, etc.

Bien d'étonnant de ce que pareil parchemin figure parmi nos collections vu qu'un des Scockart fut chanoine de la collégiale Ste Gudule (aujourd'hui cathédrale St Michel).

12) DOCUMENT - Archives Gaasbeek, B. n° 213.

Lorsque le premier comte de Tirimont, Louis Alexandre Scockart (15) seigneur de Donstionnes, Preste Maurage, baron de Gaasbeek et son épouse Jeanne-Philippine François firent leur testament le 12 août 1694, ils eurent cinq fils : Jérôme-Charles, Alexandre-Louis, Philippe-Ferdinand, Joseph-Jacques-Augustin et Jean-Benoît-Joseph.

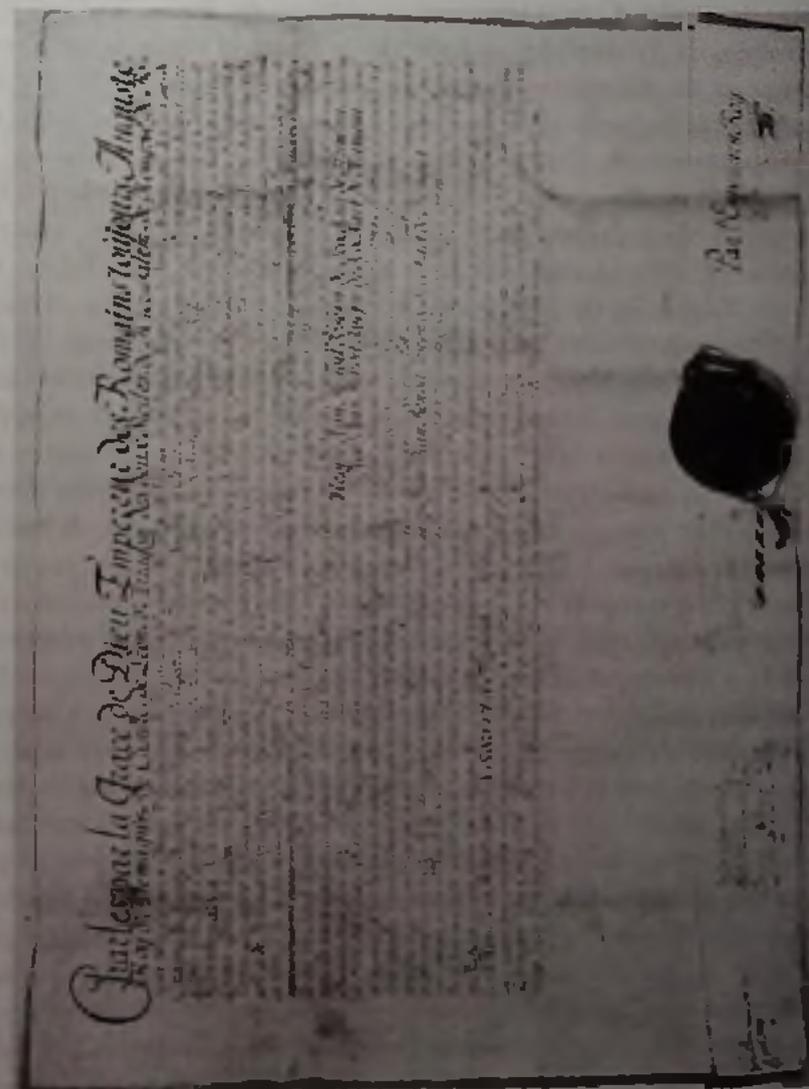
Après la mort de l'aîné Jérôme-Charles, Alexandre-Louis devint le successeur.

Jean-Benoît-Joseph fut nommé chanoine du chapitre de Ste Gudule en 1722 (16).

Charles par la grace de Dieu, empereur des Romains toujours Auguste, roy d'Allemagne, de Castille, de León, d'Arragon, des deux Siciles, de Hyerusalem, de Hongrie, de Boheme, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Navarre, de Grenade, de Toledé, de Valence, de Galice, de Majorque, de Séville, de Sardaigne, de Cordoue, de Corsique, de Murcie, de Jaen, des Algarbes, d'Algecire, de Gibraltar, des Isles de

(15) Nous possédons dans nos collections un très beau portrait de Louis-Alexandre Scockart dans la salle M. Roelants. Nous espérons vivement de lui consacrer du commentaire à l'occasion d'une exposition consacrée à la famille Scockart qui aura lieu dans quelques années.

(16) *Venneken, La Seigneurie de Gaasbeek*, p. 107.



11. Document B n° 213

(M. Ducinek - Rudzicki)

Canarie et des Indes tant orientales qu'occidentales, des Isles et terres ferme, de la mer Odeane, Archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Milan, de Sicile, de Corinthe, de Carniole, de Wirtemberg et Jeck, de la haute et de la basse Silesie, d'Athenes et de Neopatrie, prince de Souabe, marquis du St Empire, de Moravie, de la haute et de la basse Lusace; comte d'Halshbourg, des Flandres, d'Artois, du Tyrol, de Barcelone, de Ferrete, de Rybourg, de Gorice, de Roussillon, de Cerdagne palatin d'Haynaut et de Namur, Landgrave d'Alsace, marquis d'Oristain et comte de Goceano, seigneur de la Marche d'Esclavonie, du Port Naon de Biscaye, de Moline, des Salins de Tripoli et de Malines; Dominateur en Asie et en Afrique; A venerables nos chers et bien amez les chanoines et chapitre de l'Eglise collégiale de Saints Michel et Gudule en notre ville de Bruxelles salut et dilection: Comme à nous, comme duc de brabant affiert (!) et appartient d'avoir soigneux égard que les Prévotz Doyenniez et autres Dignitez étans en icelui Pais soyent pourvues de gens catholiques dortes, de bonne vie et conversation pour les entretenir en bonne et chrétienne religion. Et que par Indult apostolique droit de patronage, regale et autrement nous compete et ayons droit aux dits Prevotz, Doyenniez et autres Dignitez quand elles vaquent, nommer personnes suffisantes, idoines et a nous agréables: Et il soit qu'étant par les trespas de Jacques de Mayere, voire dernier Doyen, icelui Doyenné venu à vaquer, nous après avoir en rapport des sens, littérature, bonne et catholique vie de Messire Jean Benoit Joseph de Scockart de Tirimont chanoine de votre dite Eglise; savoir vous faisons qu'ayant égard a ce que dessus, avons le dit Messire Jean Benoit Joseph Scockart de Tirimont, nommé et présenté et par la teneur de cettés le nommons et presentons au Doyenné de votre dite Eglise Collégiale des St Michel et Gudule, comme personne à ce capable et à nous agréable; Vous requerans et ordonnons de le recevoir et admettre à la vraye réelle et actuelle possession du dit Doyenné, ensemble des droits y appartenans et en dependans en quelque manière que ce soit, luy donnans et assignant siege au chœur et lieu au chapitre de votre dite eglise comme est de coutume, en ce toutes fois gardées et observées les solemnitez en tel cas requises et accoutumées: permettant en outre au dit Messire Jean Benoit Joseph de Scockart de Tirimont, de sur ce pouvoir obtenir de nre St Père le Pape, de l'Evêque Diocésain ou autre supérieur telles bulle apostoliques et provisions de confirmation qu'il appartiendra et icelles mettre a due exécution: Si donnons en mandement à nos tres chers et feaux ceux de notre Conseil d'Etat établi aux Pais-Bas, chancelier et gens de nre Conseil ordonne en Brabant et à tous autres nos Justiciers, officiers et sujets

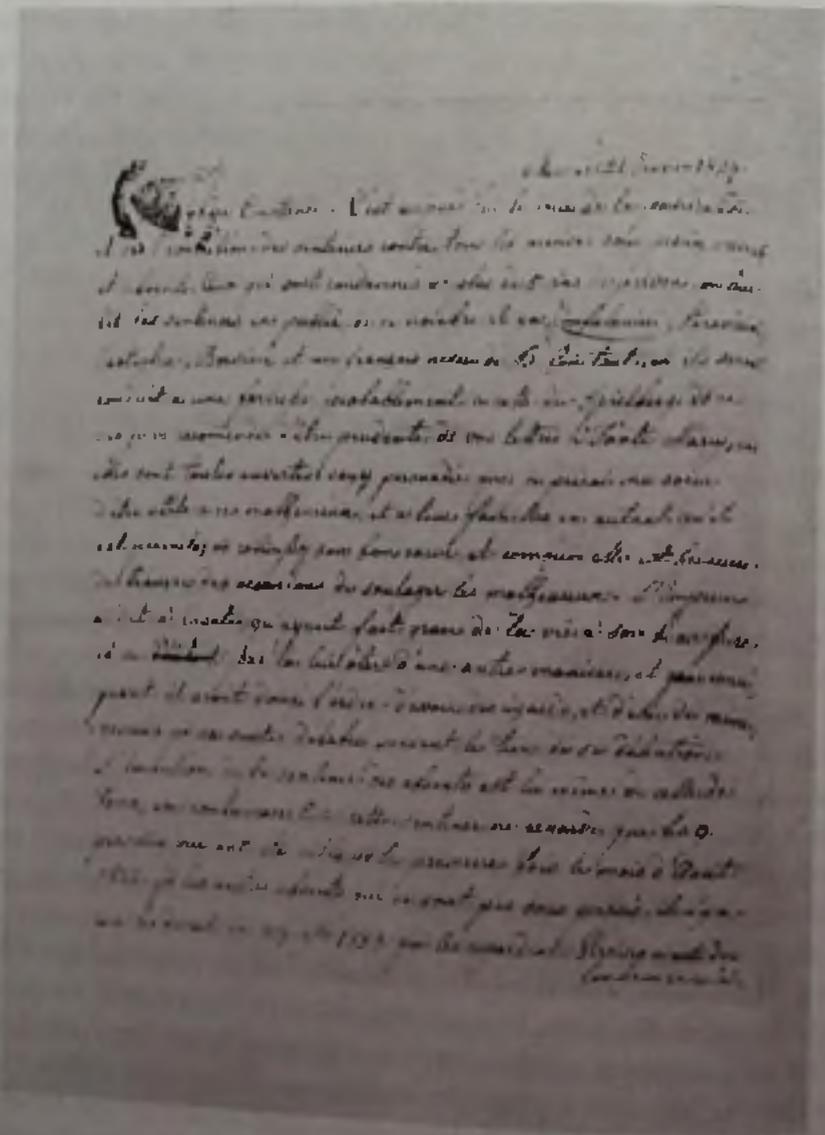
qui ce regardera, qu'à Vous en ce qui dit est ils assistent si besoin en avez et en outre fassent, souffrent et laissent le dit Messire Jean Benoit Joseph de Scockart de Tirimont de cette notre presente nomination, accord et percission pleinement et paisiblement jouir et user, cessons tous contredits et empeschemens au contraire: Car ainsi nous plaît-il. Et témoin de ce nous avons signé ces presentes de notre main et à icelles fait mettre notre contre seel. Donné en notre ville et résidence impériale de Vienne le dixhuitième jour du mois de juillet, l'an de grace mil sept cens vingt-deux: et de nos regnes de l'empere romain le onzième d'Espagne le dixneuvième et de Hongrie et de Boheme le douzième.

En bas à gauche nous voyons: In diversorum secundo Cal/XXI  
Puis le compte des frais: 11 fl/30.

Au milieu se trouve le sceau et en bas à droite: « par l'empereur et roy ».

13) *LETTRE* de la marquise Trotti à sa fille Constance, datée du 21 janvier 1824 - Archives de Gaasbeek, Fonds Arconati-Visconti.

Ma chère Constance. C'est aujourd'hui le jour de la publication et de l'exécution des sentences contre tous les accusés sous procès, présents et absents. Ceux qui sont condamnés à plus de 5 ans de prison en leur lit les sentences en public, de ce nombre Confaloneri, Paravicini, Caoliglia, Borsiéri et un français neveu de B. Constant; ils seront conduit à une forteresse, probablement à celle du Spelberg, de ce cas je vs recommande d'être prudente ds (dans) vos lettres à tante Nany, car elles sont toutes ouvertes soyez persuadée que je prirai ma sœur d'être utile à ces malheureux, et à leurs familles en autant qu'il est permis. vs (vous) connoissez son bon cœur et combien elle est heureuse de trouver des occasions de soulager les malheureux. L'Empereur a dit à Casati, qu'ayant fait grace de la vie à son beau frère il ne veut pas la lui ôter d'une autre manière et par conséquent il avoit doué l'ordre d'avoir des égards, et d'avoir de ménagemens pr (pour) sa santé délabrée pendant le tems de sa détention. L'exécution de la sentence des absents est la même de celle de Porro, en contumace: cette sentence ne regarde que les q.(uelques) personnes qui ont été cités pr (pour) la première fois: le mois d'Août 1822. pr les autres absents qui ne sont pas sous procès, il



12. Lettre de la marquise Trotti à sa fille Constance

(M. Duerinckx - Ruishroek)

ny a que le décret du 24 novembre 1823 qui le regardent : Pirrino a eut du bonheur en cela (17).

14) LETTRE de Dreyfus à la marquise Giammartino Arconati-Visconti, s.p. s.d. La rue est indiquée. Archives Gaasheek, n° R.128.

3 rue de Logelbeek

Ma chère Amie,

Nous sommes rentrés hier soir à Paris et je m'empresse de venir vous féliciter du bel hommage que vous a rendu la Ligue de l'Enseignement. Nulle plus que vous ne méritait ce témoignage flatteur pour les services immenses que vous avez rendus à la cause de l'Enseignement laïque, à la libération des esprits des dogmes d'autorité.

Je regrette de ne pas être auprès de vous pour vous embrasser de tout cœur.

Ce pauvre Joseph se fait des illusions qu'il se croit académicable (?) Bergson passera probablement assez facilement.

Mes meilleurs souvenirs à Mr et à Madame Lorthioir ainsi qu'à Duseigneur et Mr Cumont.

Tout à vous

A. Dreyfus.

La marquise Giammartino Arconati, née Marie-Peyrat, était la fille d'Alphonse Peyrat, ancien journaliste, vice président du Sénat Français, née à Paris, le 25 décembre 1840 et décédée dans la capitale le 3 mai 1923. Elle était républicaine et libérale et légua l'immense fortune qu'elle hérita de son mari, aux musées, à la Sorbonne et elle fonda plusieurs prix. Elle fit don du château de Gaasheek à l'Etat Belge (le 30 avril 1921).

(17) Exposition : Arconati-Visconti, Gaasheek 1967.  
Bibliographie : M. Battistini, l'Archivio Arconati-Visconti nel Castello di Gaasheek, estratto dalle « Rivista storica degli Archivi Toscani », an III, t. II, III, IV, Firenze 1932.  
R.O.J. Van Nuffel, Les Arconati-Visconti, châtelains de Gaasheek, Bruxelles 1907.  
R.O.J. Van Nuffel, Constante Arconati en Belgique, dans Risorgimento, I, 1958, p. 67-89.

Monsieur  
 Monsieur de Loebbeck

Monsieur de Loebbeck,

Mon plaisir est de vous  
 à Paris et je ne m'empêche de vous  
 flatter de cet honneur que vous  
 rendez de la part de la République.  
 Mais plus que vous en méritez le  
 honneur flatter par la bourse  
 nationale que vous avez rendue à la  
 cause de la République laïque, et la  
 libération de l'esprit de la République  
 Quant à la République elle-même  
 elle est une force que vous avez  
 et elle est.

Ce plaisir est de vous  
 et il est véritable.  
 Bien respectueusement  
 et publiquement

19 Lettre de Dreyfus

(M. Duernickx - Buisbroek)



14. Autel portatif

(A.C.L. Bruxelles)

Parmi ses nombreux amis, citons Dreyfus, devenu réputé par l'affaire Dreyfus, Lorthioir, son médecin et François Cumont, linguiste et archéologue, né à Alost en 1868 et professeur à l'université de Gand. La lettre a figuré à l'exposition Arconati-Visconti à Gaasbeek en 1907 (18).

- 15) *AUTEL PORTATIF*, en forme de Triptique, bois et émail de Limoges (h. 0,28 m x l. 0,21 m), 17<sup>e</sup> siècle, Inv. n° 86.

La salle Arrivabene renferme deux émaux de Limoges (19). Une des deux pièces représente un petit triptique, en émail destiné à servir d'autel portatif. La partie centrale représente le Christ en croix, portant un large périzonium. A l'avant-plan, une femme en pleurs à la chevelure abondante (Marie-Madeleine). Dans la partie mi-cintrée, nous remarquons Dieu le Père, à mi-corps dans les nuages, entourée d'une auréole. Les volets représentent à droite et à gauche, des anges, en attitude de marche, vers la partie centrale et portant les instruments de la Passion (échelle, lance). Les écoinçons sont ornés de têtes de chérubins.

Le petit rétable est couronné d'une architrave à frontons coupés ; une partie de bois, en proéminence sur le reste de base (20).

- (18) Cat. Exposition Arconati-Visconti, en 1907.  
 Carlo Bronne, La châtelaine de Gaasbeek, dans « Le Soir » 13-1-1907, 16, 17, 18, 19 janvier.  
 Claude Lafouët, La Marquise Arconati-Visconti, dans « Mercure de France » 1879, Correspondance de la marquise Arconati-Visconti (bibl.).  
 Victor Cousin, à la Sorbonne, Paris, X, XV, XVI, XX, XXVIII.  
 J. Reinach, La vie politique de Gambetta. Lettre de Gambetta à la marquise Arconati, 14 juillet 1879.  
 G. Renaux, De Arconati-Visconti gaven aan Gaasbeek een internationaal karakter, dans : « Eigen Schoon en de Brabander », L<sup>e</sup> année, n° 6-7-8.  
 H.O.J. Van Nuffel, Les Arconati-Visconti, dans « Les châtelains de Gaasbeek, Arconati-Visconti » (cat. Bruxelles, juillet-sept., 1907).  
 F. Vermeulen, La Seigneurie de Gaasbeek, Hekelgem, 1935.  
 (19) J. Van Cromphout et Fr. Vermeulen, Le château de Gaasbeek, 1939, p. 47. Cette pièce provient de la collection Arconati.  
 (20) J. Labarte, Recherches sur la peinture en émail dans l'antiquité et au moyen-âge, Paris 1858.  
 W. et B. Farnan, Les émaux de Limoges, Artia, Prague, 1862, 39 pages et 54 planches en couleur.  
 J.J. Marquet de Vasselot, Les émaux Limonsins à la fin du XVe et de la 1<sup>ère</sup> partie du XVI<sup>e</sup> s., Paris, 1921 (liste et album avec planches).



15. Croix de procession

(M. Duerinckx - Ruishroek)



16. Puisette

(M. Duerinckx - Ruusbroeck)

16) *CROIX DE PROCESSION* (cuivre doré, émaillé - h. 0,40 m x l. 0,24 m). Inv. n° 52.

Contrairement à ce qu'il a été écrit par J. Van Cromphout et Vennekens, le musée ne possède pas une icône russe, mais une croix de procession russe. La pièce se trouve dans la Chambre Arrivabene, sur un fond de velours bleu.

Cette pièce originale de cuivre doré a été offerte par la Grande Duchesse de Russie, Maria Feodorovna ou Feodorona (Stettin 1759 - St-Petersbourg 1828), au marquis Giammartino Arconati-Visconti. La croix lui fut donnée lors d'un bref séjour à la Cour de Russie à St-Petersbourg, comme chargé de mission du gouvernement.

L'objet en question est intéressant au point de vue iconographique; la composition est narrative. Comme motif central, nous remarquons le Christ crucifié, en bas-relief, à droite St Jean et Longin; à gauche Marie et une sainte femme. Dans les plus petites subdivisions se perçoivent le Baptême du Christ, la Transfiguration, les Disciples d'Emmaüs, la Mort de la Vierge, l'Entrée à Jérusalem, la Présentation au Temple et la représentation traditionnelle de St Nicolas, comme emblème. Le style est fort hiératique, le plan de la composition est frontal, la forme stylisée est d'influence byzantine; le tout plaide en faveur de l'origine russe; c'est une production picturale et une composition pleine de virtuosité.

17) *PUISSETTE* (laiton fondu - H. 0,30 m x L. 0,35 m). Inv. n° 811

Cette pièce liturgique ornemente la cheminée de la salle à manger du musée. Le récipient est muni d'une anse mobile et d'un anneau pour la suspension et attachée au bord de la puisette par un motif antropomorphe. Les deux goulots se terminent en une tête de reptile. Les puisettes suspendues, comme de coutume, dans une piscine aménagée dans la sacristie du sanctuaire servaient au prêtre pour se rincer les mains avant et après l'Office divin. En dessous se trouvait un réservoir avec un écoulement (21). Cet objet a-t-il été d'usage, alors que la chapelle de Ste Gertrude se trouvant dans le parc du Château de Grasbeek était ouverte au Culte ?

(21) Concernant l'évolution de cet objet liturgique, voir le Manuel d'Archéologie Chrétienne illustré de 749 gravures sur bois (Louvain 1886) par le Chan. Bercsens, p. 486-488. Une forme analogue à celle de Grasbeek a été publiée lors de l'exposition « Laus Laurentii » (derde Eeuwloot Sint-Laurentiusparochie, 1859-1859), n° 415. Cf. Ad. Jansen, Catalogue, Art Chrétien jusqu'à la fin du Moyen-Âge, Bruxelles, 1904, p. 42, n° 170.

18) *VISION DE SAUL*, XVIII<sup>e</sup> siècle (Ivoire, H. 0,25 m). Inv. n° 632.

Cette pièce remarquable figure parmi les ivoires dans une vitrine de la salle d'Egmont; elle provient de la collection Arconati-Visconti de Gaasbeek (22).

Cette œuvre d'art illustre un extrait des Actes des Apôtres (Chap IX versets 1-12) relatant la Vision de St Paul (Evangile du 25 janvier).

Voici le texte : « Il (Saül) faisait route et approchait de Damas, quand soudain une lumière (partie centrale) venue du ciel (partie supérieure) l'enveloppa de sa clarté (partie inférieure). Tombant à terre, il entendit une voix qui lui disait : « Saül, Saül, pourquoi me persécutes-tu ? » — Qui es-tu Seigneur ? demanda-t-il et lui : « Je suis Jésus que tu persécutes ». Mais relève-toi, entre dans la ville et l'on te dira ce que tu dois faire ». Ses compagnons de route s'étaient arrêtés, muets de stupeur. Ils entendaient bien la voix, mais sans voir personne. Saül se releva de terre, mais quoiqu'il eût les yeux ouverts, il ne voyait rien. On le conduisit par la main, pour le faire entrer à Damas. Trois jours durant il resta sans voir, ne mangeant et ne buvant rien » (23).

Une lettre inédite concernant cette pièce est conservée aux archives de Gaasbeek (A 123). En voici le texte :

Bruxelles.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous présenter ce peu de lignes. Au sujet de la pièce que je vous ait offert pour être présentée à Sa Majesté l'Empereur ainsi que l'Impératrice puisque Monsieur se tient au prix qu'il m'a offert. Je la tient donc... cédez pour le prix convenable.

Soyez persuadé que Vous, ni votre famille en aura des disgrâces vu que dans l'Europe, il en existe point so pareil.

J'ai l'honneur d'être avec soumission et respect

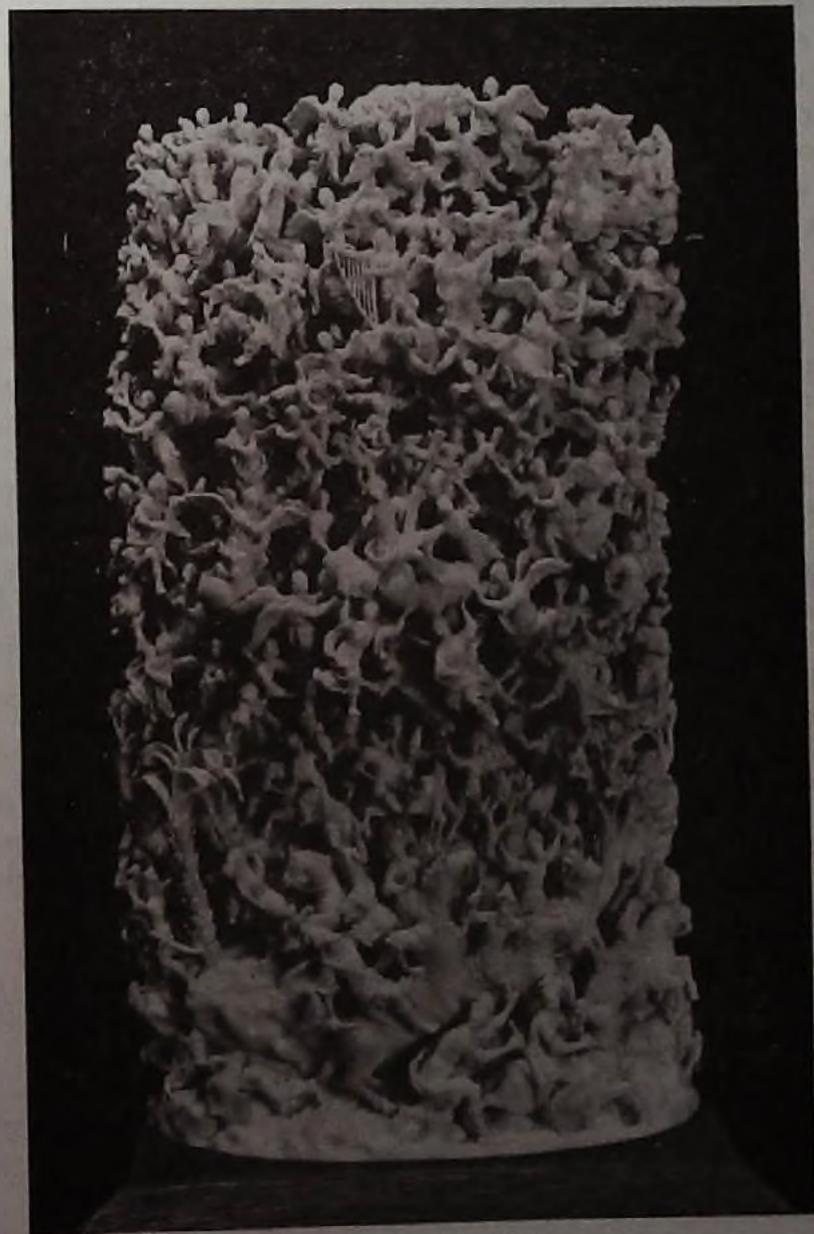
Van Grikeken.

Bue de la Caille, n° 620.

(22) G. Roussin, *Le château de Gaasbeek*, 1895.

J. Van Crombeke et Fr. Vermeiren, o.c., p. 82.

(23) La bible de Jérusalem, Desclée de Brouwer, Bruges, 1935, p. 1637.



17. *Vision de Saul*

(A.C.L. Bruxelles)

Réponse à la lettre.

Monsieur,

L'honneur de la vôtre m'a été fort agréable tant plus que je vois par elle que vous êtes disposé à adhérer à mes désirs, c'est à dire à vouloir me céder votre St Paul et son histoire découpés en ivoire, et cela pour une rente viagère sur votre tête de 200 florins, payable de 6 en 6 mois pour laquelle je m'engage de vous donner un contrat authentique qui vous assurera le Payement de ces deux cents florins après ma mort, sans jamais le moindre retard ni réduction.

Agréer l'assurance de ma parfaite considération et de la satisfaction dont je jouis déjà de voir que vous vous prêtez que le joli objet cesse d'être pour ainsi dire enterré près de vous et procure au public l'agrément de la voir aisément.

Je Vous félicite de cet acte de civisme et j'ai l'honneur de vous saluer très distinctement.

Je prie, Monsieur, de bien vouloir me faire réponse savoir soit fait me rendre près de

Lettre et réponse ne sont pas datées. De par là, nous connaissons le vendeur et les conditions de vente de l'Ivoire.

Analysons ce travail remarquable en question, pièce qui peut-être n'est qu'une partie de l'Histoire de St Paul, c.-à-d. la vision de Saül. l'objet n'a-t-il pas en la forme d'un « gobelet » taillé dans l'ivoire ; dont la moitié est parvenue jusqu'à nous ?

La partie supérieure représente la sphère céleste : une ronde d'anges soutenant des chérubins. Ce groupe environné d'anges musiciens (harpistes, flûtistes).

La partie centrale, en proéminence sur la partie inférieure représente le Christ assis dans les nuages, la croix dans la main gauche ; une ronde d'anges ailés, soutenant des putts, l'environnent.

La partie inférieure représente les pèlerinages de Saül et de ses compagnons à cheval se rendant à Damas, tous saisis de stupeur par la présence du Christ ; c'est une scène pleine de vie et de mouvants dés-ordonnés.

La matière est translucide, la partie inférieure exceptée — et forme une dentelle taillée dans l'ivoire.

Bref, une pièce unique dans son genre, et dans son époque, le XVIIIe siècle (24).

19) CASQUE A CABASSET, métal fondu, (entrée de tête : 0,61 m, H. : 0,33 m). Inv. n° 755 (25).

Ce casque à cabasset, également, dans la salle d'armes, est décoré de motifs gravés, disposés en forme de bande et représentant des trophées d'armes. Cette coiffe militaire est un travail d'atelier Milanaise, du XVIe siècle et a été trouvé dans le étangs du château en 1960 (25). Il a été porté probablement par un des soldats de la troupe d'Alexandre Farnèse, lors du siège de Gaasbeek (26).

Le duc de Parme envoya Mondragon pour assiéger le château de Liedekerke, après la capitulation de Ninove le 12 novembre 1582. Dès les premiers coups de canon, le château de Liedekerke se rendit. Ensuite ce fut la reddition du château de Gaasbeek, où la garnison capitula immédiatement, après la nouvelle de l'échec de Liedekerke (27).

Rien d'étonnant que parmi nos collections figurent quelques objets militaires !

20) DEUX HALLEBARDES, métal gravé. (Longueur : 2 m 63) Inv. n° 772-773.

Dans le Hall de la salle de garde du musée se trouvent des pièces concernant l'art militaire (28).

(24) Ce précieux objet fut en traitement il y a quelques années dans le laboratoire de feu le Prof. dr P. Coremans : directeur du Patrimoine royal nationale artistique. Quelques statuette sont abimées deset de là ; certains cavaliers sont même dépourvus de leur tête, cette détérioration provient-elle de la matière aussi fragile - l'ivoire ?

(25) Concernant l'art militaire en Europe au XVIe siècle, cfr. A. Racinet, Le Costume historique, cinq cents planches avec des notes explicatives et une étude historique, Paris, S.d.

(26) J. Van Cromphout et F. Vermeekens, o.c., p. 89.

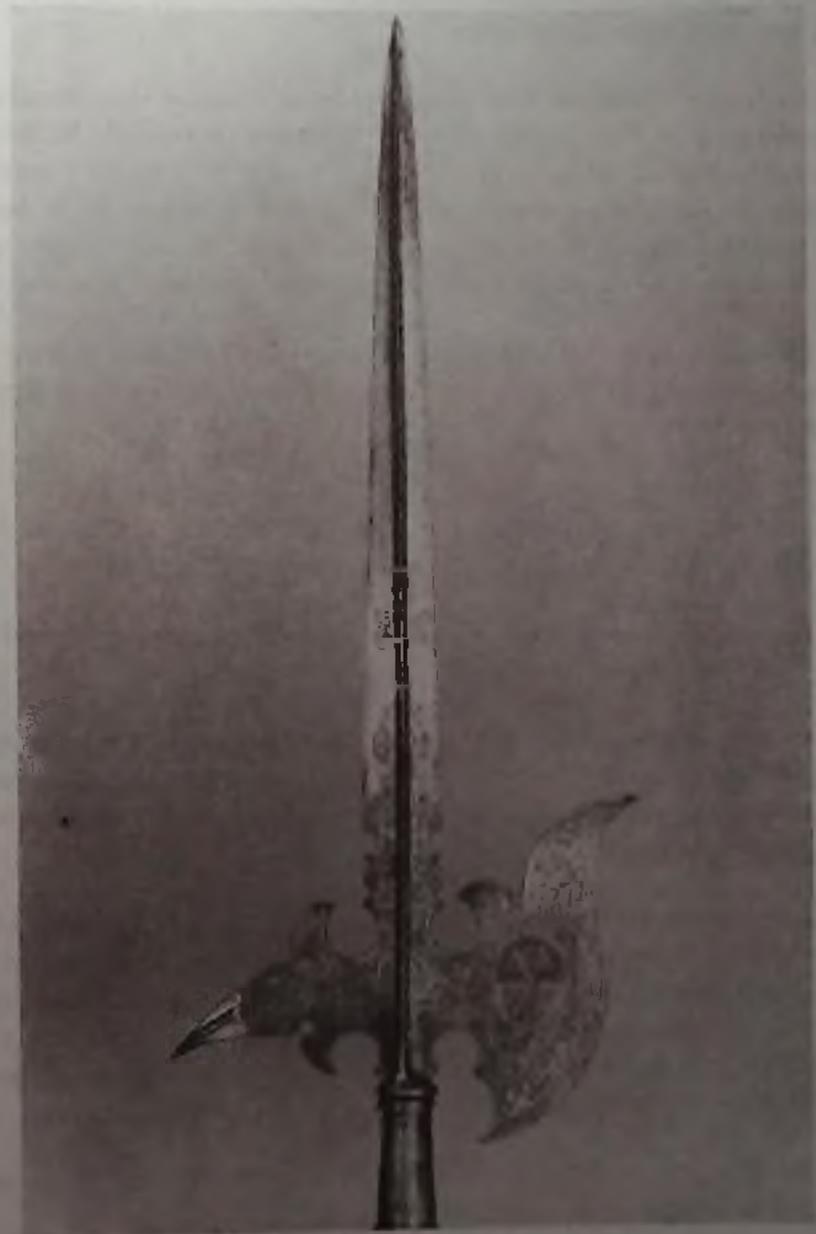
(27) L. Van der Essen, Alexandre Farnèse, Bruxelles 1934, Tome III, p. 102-103. lettre de Farnèse à un ministre du roi (camp d'Asse, 12 déc. 1582).

(28) Dans la série II nous avons étudié deux épées.



18. Casque à cabanot

(M. Duerinckx - Buisbroek)



19. Halberde

(M. Duerinckx - Buisbroek)

On remarque des armures, casques, étriers d'hommes et de femmes, ainsi que deux belles hallebardes.

La lame de chacune, très longue, pointue et munie d'un tranchant recourbé en S et d'une pointe découpée en forme de fleur de lis. Sur le tranchant est gravé un écusson ovale de la maison de Saxe. Cet écusson est doré en plein. Tout le tranchant, le crochet et la base de la lame, ainsi que la douille cylindrique qui est dorée, sont gravés d'arabesques. Les deux tiges de fer clouées sur la haste sont également gravées.

Ces deux pièces ressemblent à celles reproduites dans le livre de Vexy Norman (29) et qui sont attribuées à la garde de l'archiduc Ernest d'Autriche (1593).

## 21) ARMURES.

A) Armure maximilienne de cheval (travail allemand, 1ère moitié du XVIIe siècle - hauteur : 1,73 m). Inv. n° 770.

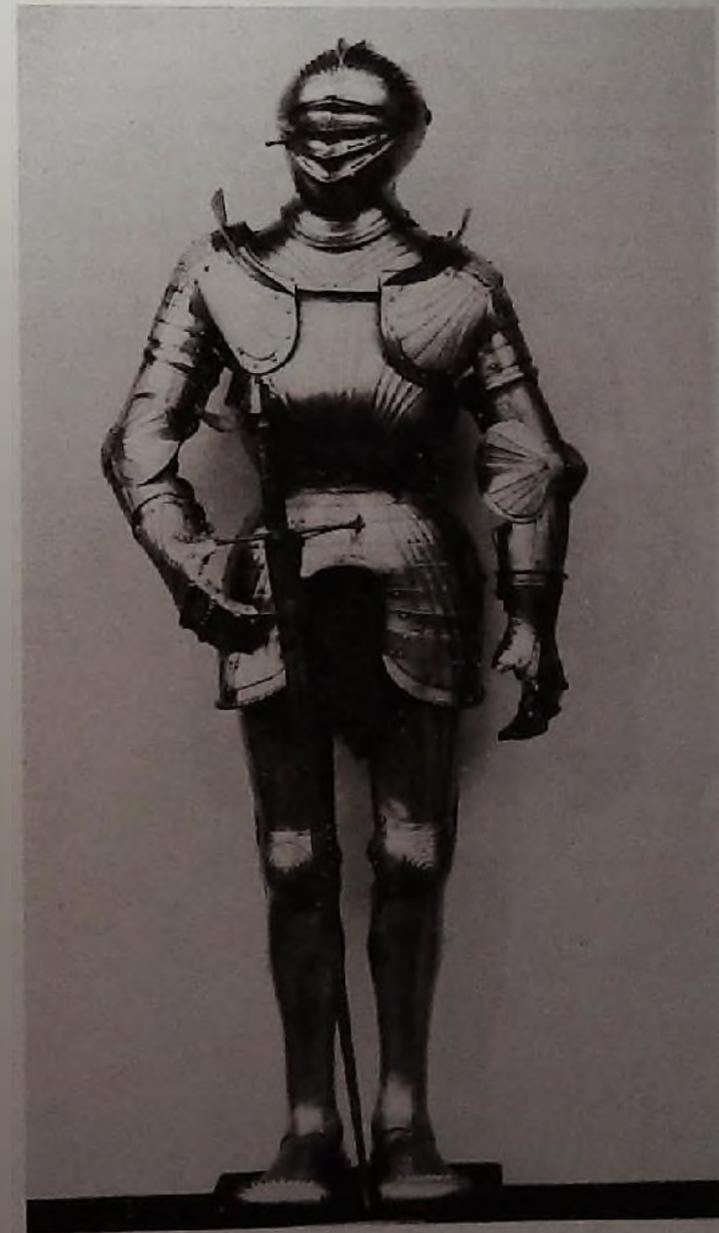
Armure avec un estoc gothique à deux tranchants. Cette armure complète est en fer poli, cloutée de fer et ornée de nervures dans presque toutes ses parties. Ces nervures, aux cubitières et aux genouillères, sont tracées en spirales.

L'armure se compose d'un corselet avec feutre articulé, d'épaulières très larges avec rebords se relevant en éventail, de gardebras et de gantelets à doigts non séparés, garnis aux articulations de pièces de renfort imitant des cordes, la braconnière est garnie de garde-cuisses articulés. Les ailerets sont carrés du bout, retroussés et à talons saillants. Ils ont la même forme que les chaussures à pied d'ours à l'époque.

Armet à nervure très saillante à sa partie supérieure ; gorgerin articulé faisant partie de l'armet (30).

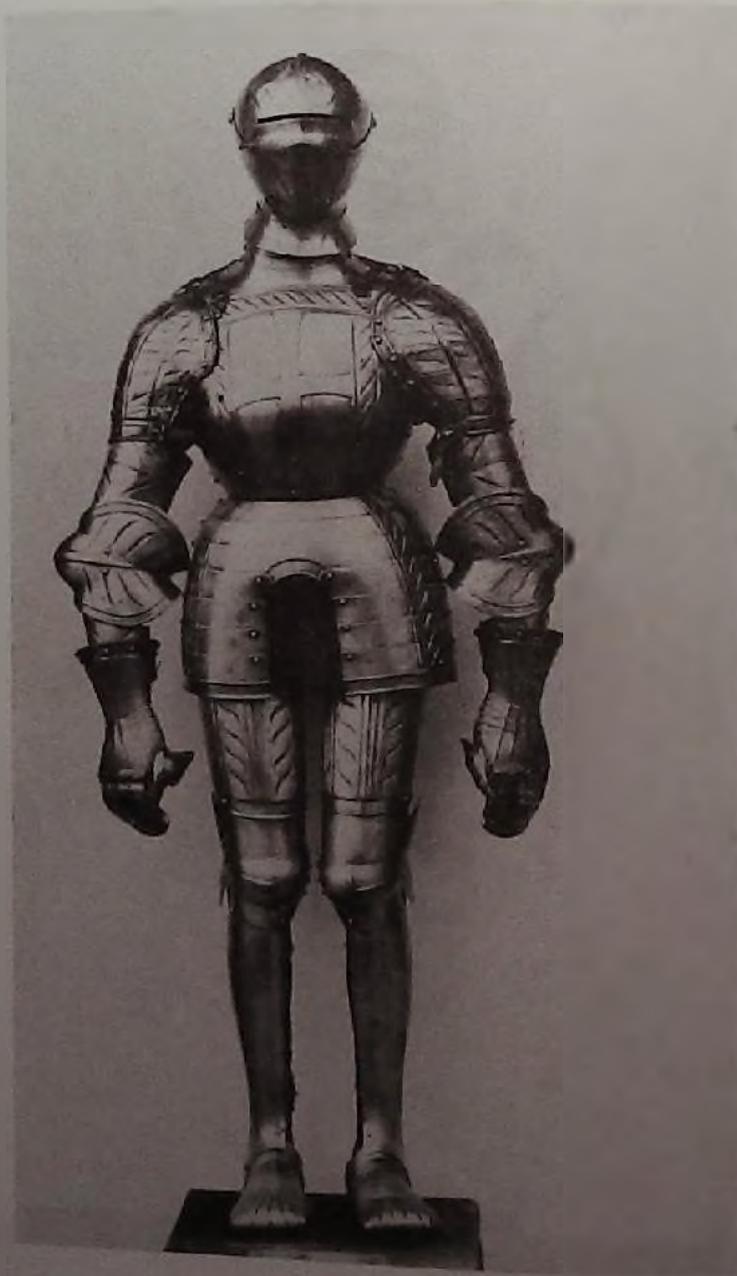
(29) Collection Spitzer, Antiquité - Moyen Âge - Renaissance, T. VI, p. 55  
Armes et armures, Paris 1904, fig. 125.

(30) Collection Spitzer, Antiquité - Moyen Âge - Renaissance, T. VI, Paris 1903  
n° 18, p. 6  
Vexy Norman, Armes et armures, p. 91-92.



20. Armure maximilienne

(M. Duering - Buisson)



21. Armure de cheval plastron

(M. Duerinckx - Ruishroek)

21 Armure de cheval plastron (travail italien, probablement après 1520 en Italie - Hauteur : 1 m 73). Inv. n° 770.

Armure décorée d'une croix. Elle est de fer poli, cloutée de fer et décorée de bandes et de nervures en creux simulant les entailles d'un pourpoint, gravées d'arabesques dorées.

Elle se compose d'une pansière sur laquelle est repoussée une croix à branches égales, d'une braconnière avec garde-cuisses articulés, de brassards, de garde bras, de grèves, de jambières et de solerets à bouts carrés. Les jambières ne recouvrent que le côté extérieur de la jambe. Armet orné de bandes et de feuillages gravés et dorés, articulé sur la nuque

Méthode : On recouvre le métal d'un revêtement protecteur dans lequel on grave le dessin avec un poinçon fin.

La platine est alors traitée à l'acide, si bien que le dessin gravé reste fixé en permanence dans le métal (31).

(31) Van Cromphout et Vandenken, Le Château de Gaisbeek, p. 84.  
Collection Spitzer, Antiquité - Moyen Age - Renaissance, T. XI, Paris 1892.  
Armes, n° 15, p. 5.  
Vesey Norman, o.c., p. 62.

## La chambre de Monseigneur

PAR A. M. BRASSEUR-CAPART

*« On ne sait trop ce que pourrait dire la porte du château de Merode à Rixensart. Mais, si elle avait l'usage de la parole, elle serait un excellent professeur d'histoire »*  
(Vally Monet)

*« Les Ardennes brabançonnnes » (1959)*

Maintes revues et de nombreux guides touristiques ont déjà décrit le château de Rixensart, l'un des plus beaux de Belgique, et donné la généalogie des familles qui s'y sont succédées. En résumé, celui-ci a toute la grâce souriante de styles, d'époques et de pays différents.

Je me contenterai simplement d'une petite mise au point. Contrairement à ce que beaucoup se figurent, ce n'est pas Spinola qui le fit bâtir, mais son prédécesseur, Charles de Gavre qui, choisissant un coin de notre beau Brabant wallon, dans la forêt de Soignes, avait déclaré : « Je m'en vais construire une maison simple et confortable pour loger une nombreuse famille, dans un vallon plein d'eau jaillissante et limpide... »

La grille d'entrée de la cour d'honneur est similaire à celle du palais Spinola de la Piazza Corvietto, à Gênes, donc de style italien, mais les tours bulbeuses du château rappellent plutôt celles d'Autriche où fut construit un autre Rixensart... Il y eut également des transformations après les guerres qui dévastèrent le pays et l'incendie de 1678, trente ans après la construction du château ; mais, néanmoins, sans préjudice pour la trace des Seigneurs qui l'occupèrent au cours des siècles suivants.

Les Merode, derniers en date, ont eu, parmi leurs ancêtres, des héros dignes de l'Antiquité, tel Balthazar-Philippe, comte de Merode, marquis de Deinze, baron de Duffel, qui, lors des guerres de Louis XV et de Marie-Thérèse, ayant eu quatre doigts coupés par un sabre, continua le combat, tenant les rênes de son cheval dans sa bouche.

L'historien E. Richardson écrit : « J'espère qu'un jour, une plume plus jeune que la mienne saura faire revivre les jolies légendes de la maison de Merode, depuis les quatre pals de son blason qu'un des membres traça sur son bouclier avec ses doigts trempés dans le sang de l'ennemi, jusqu'à l'apparition de Saint Mathias dans les bois de Merode, avant la fondation de l'abbaye de Schwartzenberg, et la sentimentale idylle d'Aleyde de Merode qui est à l'origine du couvent de Wenau... Et, dans tout cela, il serait téméraire d'affirmer avec trop de hâte et sans preuves qu'il n'y a pas un large fond d'authenticité. » Il y eut donc aussi des saints dans cette famille, entr'autres la mère de Saint Bernard et Sainte Elisabeth de Hongrie.

Chaque pièce du château mériterait d'être décrite et rappelle des souvenirs ; par exemple « La Chambre des Fleurs », réplique de celle d'Ancy-le-Franc, en Bourgogne, ou la salle à manger qui provient du manoir de Nérac, dans les Pyrénées, propriété d'Henri IV lorsqu'il n'était que roi de Navarre. Ce serait dans cette pièce que les Ligueurs ont commis un attentat contre lui. On peut encore voir dans la porte des boiseries le trou du projectile qui vint s'y perdre et était destiné au roi.

Cependant, la chambre qui attire spécialement notre attention aujourd'hui est celle de Monseigneur Xavier de Merode, beau-frère et ami de Charles de Montalembert, (Chacun sait que ce grand écrivain, auteur des « Moines d'Occident, de Saint Benoît à Saint Bernard » était un homme politique et le porte-parole populaire de la liberté d'enseignement) (\*). de Montalembert avait épousé, à Rixensart, Thérèse de Merode,œur du futur archevêque de Mélitène. Montalembert se plaisait beaucoup en cette résidence et, dans l'église, une plaque commémorative a été placée en souvenir de lui, par le prelat.

Xavier de Merode naquit à Bruxelles, le 20 mars 1820. Il était le septième enfant du comte Félix de Merode et de Rosalie de Grammont, dont une partie de la famille avait péri sur l'échafaud lors de la Révolution française.

Félix de Merode, lui, fut un héros de 1830. Ardent patriote, ministre d'Etat, il fut l'un des fondateurs de notre patrie. On avait même pensé un moment, à lui offrir la couronne de Belgique.

\*1 Eh oui, il y avait déjà un problème scolaire à l'époque. Rien de nouveau sous le soleil !

Trois des enfants du comte et de la comtesse moururent en bas âge. Il restait Werner, Thérèse (future madame de Montalembert), Théoduline et Xavier. Celui-ci avait trois ans lorsqu'ils perdirent leur mère. Le comte épousa sa belle-sœur, Philippine de Grammont en deuxième noces. Une fille naquit de ce remariage, la petite Albertine, charmante et timide qui, plus tard, devint religieuse du Sacré-Cœur et mourut très jeune.

Après la perte de sa mère, Xavier fut tout d'abord élevé par sa grand-mère maternelle à Villersexel, dans le Doubs. De caractère difficile, l'enfant avait une nature impétueuse, il était mutin, espiègle, mais joyeux, spirituel, très franc, bon et charitable. Il ne fit guère de brillantes études, ni chez les jésuites à Namur, ni au collège de Juilly en France. Sa belle-mère (et tante à la fois), habitant Paris à cette époque l'y avait placé pour l'avoir plus près d'elle. Dans les archives de l'infirmerie se trouve souvent le nom de Xavier de Merode pour coups à la tête et il est certain qu'il en avait donné au moins autant qu'il n'en avait reçu...

Les études terminées, on pensa marier le jeune homme très tôt, mais son beau-frère, Charles de Montalembert se récria et lui dit qu'il n'était pas encore temps pour lui de fonder une maison. « A votre âge, lui dit-il, un Merode doit être un soldat et pas un mari ». Il lui conseilla de mettre en pratique la devise de la famille : « Plus d'Honneur que d'honneurs »... Xavier de Merode entra alors à l'Ecole militaire et, nommé officier en 1841, il fut envoyé en garnison à Mons, puis à Liège. Là, bien que soldat, il recueillit un enfant abandonné qu'il appelait son épave, et il lui paya ses études pendant dix ans. Il n'obligea pas un ingrat.

Il avait, ce qui devait influencer sa vie future, un mélange de goût militaire et religieux. En musique, il aimait le plain-chant et le grégorien. Que dirait-il maintenant ?...

Lorsque ses camarades se moquaient de ses convictions religieuses, il les remettait à leur place. L'un d'eux lui ayant déclaré qu'il se souciait fort peu des patenôtres et qu'il faisait sa prière à Vénus, le jeune officier lui répondit : « Faites votre prière à qui vous voulez, mais ne me marchez pas sur les talons !... » Il évita plusieurs duels. Un jour, il dit à son antagoniste : « En effet, mes principes, sinon ma peau ne me permettent pas de me battre en duel et de tuer un homme pour de méchants propos ; mais, puisque vous souhaitez une explication, je vous la donnerai en des termes dont vous vous souviendrez. Vous voyez mes deux mains, elles sont vastes et toujours à votre disposition. C'est par elles



que je mettrais au besoin les insulteurs à la raison, mais aujourd'hui, je vous les tends en bon camarade.»

En 1844, après avoir passé trois mois à Madère et à Ténériffe auprès de madame de Montalembert, souffrante, Xavier de Merode partit pour l'Algérie, combattre sous les ordres du maréchal Bugeaud et, signalé par sa bravoure, il fit bientôt parler de son état-major. Contrairement à ce que nous nous représentons, le climat, dans les montagnes de Kabylie était parfois rigoureux. A Tiaret, il y avait de la neige et il faisait froid au point qu'un messenger eut les pieds gelés et mourut du tétanos deux jours plus tard.

Un soir, Xavier de Merode reçut l'hospitalité sous une tente arabe. Tout y était crasseux et le campement était planté dans un affreux cloaque ; les animaux avaient de la boue jusqu'au ventre ; on entendait des bêlements et le feu dégageait une épaisse fumée. Les femmes travaillaient dur et les hommes se laissaient vivre, mais disaient consciencieusement leurs prières aux heures requises, tournés vers La Mecque.

Après cette halte eut lieu dans les Hauts-Plateaux, une terrible opération militaire : massacre, pillage et déportation des survivants. Les Arabes soumis aux conquérants étaient impitoyables pour leur compatriotes. (Pour cela aussi, l'histoire est un éternel recommencement...) de Merode était très brave, nous l'avons dit ; mais malgré la nécessité de « devoir » marcher, il trouvait la guerre cruelle. Chaque fois qu'il le pouvait, il agissait envers les Arabes comme le bon Samaritain de l'évangile. Il échappa plus d'une fois à la mort.

A Oran, peu avant de quitter l'Algérie, le général de Lamoricière, le héros de Constantine, fit déjeuner le jeune militaire belge avec le fameux trompette Escoffier, qui avait été durant dix-huit mois prisonnier d'Abd-el-Kader. Raconter ses aventures prendrait bien des pages. Les hôtes en écoutèrent avec intérêt, le récit que voici résumé : Escoffier avait été pris, après avoir donné son cheval à son capitaine qui avait eu le sien tué. Or, être pris par les Arabes, était à peu près l'équivalent d'être tué... Un Marocain, lui demandant de jouer un air sur sa trompette, il sonna la charge et expliqua à l'interprète que lorsque les troupes entendraient cet air-là sonné par les Français, ils n'auraient rien de mieux à faire que de prendre la fuite... A la suite de cette réponse, on voulait lui faire donner des coups de bâtons, mais Abd-el-Kader qui l'avait en grande estime s'y opposa. Un jour, celui-ci voulut lui faire donner un cheval et trois femmes s'il devenait musulman. — Je ne trahirai ni mon

Dieu, ni ma patrie, répondit Escoffier, tu peux plutôt me couper la tête tout de suite. — Sois tranquille, répondit l'émir, j'aime mieux t'entendre parler ainsi que de te voir accepter ma proposition et, demain, désertier avec le cheval que je t'aurai donné. Escoffier parlait de l'émir dans les termes les plus respectueux ; et, disait-il, « sans le laisser-passer qu'il m'avait donné, j'aurais été cent fois massacré ! »

Cependant, en Afrique déjà, Xavier pensait se faire prêtre. C'est à Rome que, sa vocation se précisant, il s'y prépara.

Ses études furent troublées par la révolution guribaldienne. Le ministre Rossi fut assassiné, ainsi que le camérier du pape. Reprenant un habit civil, et une paire de pistolets cachés dans ses vêtements, l'ancien militaire vola au secours de Pie IX qui se trouvait seul et abandonné avec les quatre-vingts soldats de sa garde suisse. Lors du siège de Rome, on tuait les prêtres au sabre. Là aussi, Xavier de Merode échappa plus d'une fois à la mort par miracle. Diacre, à cette époque, il soignait les blessés des deux camps, ce qui émut d'abord les révolutionnaires, mais ils ne tardèrent pas à l'enfermer avec deux prêtres français, dans une prison basse près du Tibre. Par l'intermédiaire de la petite fille d'un gardien qui les prit en pitié, il parvint à prévenir la légation de Belgique et ils furent délivrés.

Le 5 juillet 1849, les troupes françaises entraient dans Rome avec le général Oudinot. Beaucoup de soldats tombèrent malades par la chaleur et furent atteints des fièvres paludéennes.

Xavier de Merode qui s'en était beaucoup occupé et souhaitait devenir leur aumônier, fut ordonné prêtre le 22 septembre et célébra sa première messe sur le tombeau de Saint Pierre. Mais le pape avait d'autres visées ; rentré à Rome le 12 avril 1850, il le nomma son camérier secret. Le jeune prélat fut installé au Vatican, à côté des loges de Raphaël. (Un peu avant qu'il ne portât la soutanelle, le musicien Lizi y fut son voisin d'appartement et jouait du piano à longueur de journée ce qui n'enchantait pas le prêtre peu amateur de cet instrument.)

Avec Pie IX, Monseigneur de Merode s'occupa d'une réforme pénitentiaire. Il amena des frères et des religieuses belges pour organiser les nouveaux établissements en Italie. Dans certains de ceux-ci, ils autorisèrent une semi-liberté, au point qu'un jour Xavier de Merode y venant avec son frère, ce fut l'un des prisonniers qui vint leur ouvrir la porte.

Il y eut à cette époque un grand échange de correspondance entre le vatican et de Montalembert, spécialement au sujet de la loi de 1850. Cette année vit donc le rétablissement du pape et le succès populaire de la liberté d'enseignement. A Rome, il fallait régler les autorités militaires et les relations avec les pays d'Europe. « Voici un trait assez caractéristique, écrit Monseigneur de Merode. Dernièrement, le roi de Bavière ayant témoigné le désir de faire illuminer le Colisée avec quelques feux du Bengale, la police romaine autorisa cette illumination ; mais elle en avisa la police française, et celle-ci répondit aigrement que dorénavant elle se réservait de donner ces sortes de permissions. » Il y eut beaucoup de difficultés avec Paris, surtout lorsque Louis-Napoléon devint empereur.

Ce fut cette année-là également que mourut prématurément Louise d'Orléans, la reine bien-aimée des Belges. Monseigneur de Merode vint célébrer pour elle un service funèbre sur son tombeau. Léopold I<sup>er</sup> aimait le prélat pour sa loyauté, sa franchise et, bien que protestant, il louait son dévouement au Saint-Siège. L'opinion publique acceptait difficilement ces jugements d'estime. Les journaux à l'époque se moquaient de Monseigneur de Merode, lui reprochant d'être Belge, et mettaient le comble à la raillerie en l'appelant « le sergent de recrutement des soldats du pape », « Ces injures adressées à sa nationalité blessaient ses sentiments patriotiques. Il n'y a point de petite patrie, et celle de notre prélat avait droit au respect des nations modernes et, auprès du pape, tous les peuples sont égaux », écrivit plus tard Monseigneur Besson.

Monseigneur de Merode était très fier du rôle que son père avait joué dans les événements qui assurèrent l'indépendance de la Belgique. Il eut la douleur de le perdre le 7 février 1857. Huit jours auparavant, à la Chambre, il lutta encore pour la liberté de l'enseignement. Charles Rogier lui rendit hommage et justice.

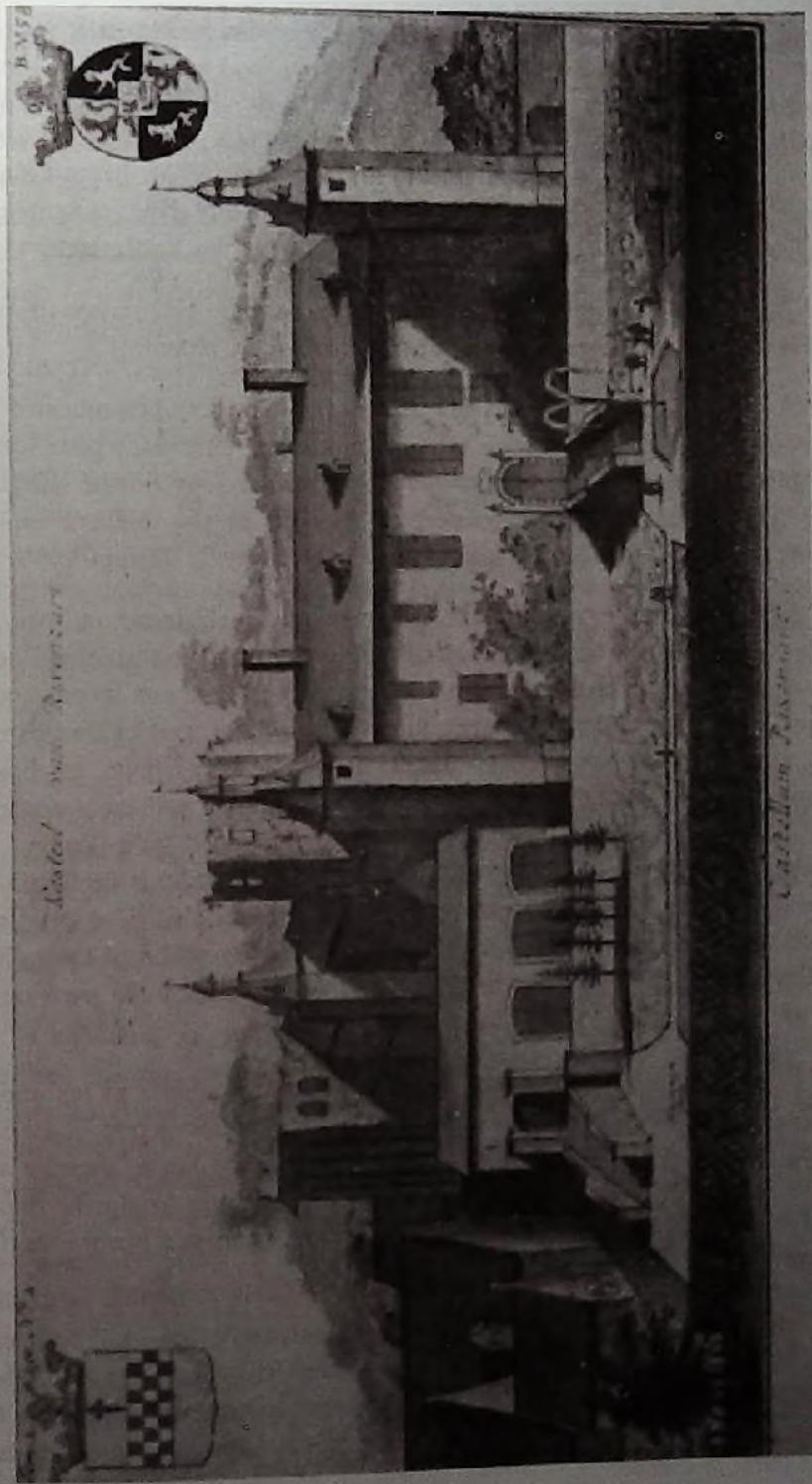
Quelques mois plus tard, Lacordaire bénit le mariage du vicomte de Meaux avec Elisabeth de Montalembert, la petite-fille de Félix de Merode et rappela son souvenir disant de lui : « ...cet homme unique peut-être dans son siècle qui vit le trône s'approcher de lui dans une révolution où sa patrie brisait le joug de l'étranger et qui, après avoir été l'un des pères de sa liberté reconquise en défendit vingt-cinq ans le mémorable ouvrage : homme d'Etat plus grand encore par la conscience que par le génie, par la fidélité à lui-même que par l'éclat de sa parole, qui ayant dominé tous les partis à force d'honnêteté, les réconcilia tous un moment près de son cercueil, et obtint un de ces regrets qui élèvent la mort à la dignité d'un triomphe... »

Peu après ces événements, Maximilien d'Autriche fut reçu par le pape : mais hélas ! moins de deux ans plus tard, la guerre se préparait entre l'Autriche et la France : l'Italie en serait le théâtre et le pape la victime... A la suite de l'attentat à la bombe d'Orsini, le 14 janvier 1858, Napoléon avait changé de politique, même vis-à-vis du Saint-Siège, et la paix de Villafranca, l'année suivante ne dura guère. C'est à ce moment que Monseigneur de Merode tint à réhabiliter le titre de « soldat du pape » et organisa une véritable armée, celle des zouaves pontificaux. De nombreux volontaire belge s'inscrivirent. Comme on proposait le commandement à Lamoricière : — « C'est une cause pour laquelle j'aimerais mourir », répondit-il. Quant à Monseigneur de Merode, Pie IX lui confia le ministère des Armes, ce qui, au milieu des intrigues et des mensonges qui les entouraient, était une entreprise très difficile.

Après les Romagnes, il y eut la nouvelle invasion de Garibaldi par la Calabre, en 1860. Les guerres qui s'ensuivirent au Piémont, l'envahissement de l'Ombrie, la bataille de Castelfidardo le bombardement et la défaite d'Ancone, furent le baptême du sang pour les zouaves héroïques. C'est ainsi que commença leur histoire par beaucoup de peine pour eux, pour leurs familles et pour leurs chefs ; ces entreprises de brigandage contre les Etats pontificaux devinrent endémiques.

Homme de progrès et d'initiative, et luttant contre la routine et les préjugés, après la défaite, Monseigneur de Merode entreprit ensuite une tâche surhumaine : tout en s'occupant incessamment de ses hommes, il fonda de nombreux établissements d'utilité publique : des hôpitaux, des hospices, des écoles, etc. En plus, il s'occupa de l'embellissement de la ville de Rome, de son assainissement et d'installations d'eau pour les populations pauvres et laborieuses d'autres régions. Il devait également gérer le budget du pape.

En 1864, il contracta les fièvres paludéennes et faillit en mourir. L'année suivante eut lieu l'inauguration de la nouvelle caserne de la petite armée de Monseigneur de Merode, sur l'emplacement du camp prétorien. Le 10 septembre, l'on apprenait la mort de Lamoricière, au moment où il devait en prendre le commandement. Après ce décès, à la suite de nouvelles intrigues, Monseigneur de Merode eut son heure de disgrâce. Certains reprochaient au prélat belge sa trop grande franchise, même envers le pape, et son manque de mesure. L'on profita d'une nouvelle crise de malaria pour lui retirer ses fonctions. Il supporta cette épreuve avec dignité, mais son cœur saignait. Horace disait en parlant de son fils :



« N'eût-il que d'un moment reculé la défaite  
Rome eût été du moins un peu plus tard sujette. »

Merode contribua, dit encore Monseigneur Besson à retarder de 1860 à 1870, la chute du pouvoir temporel. Son nom placé par l'histoire à côté de celui de Lamoricière, sera salué d'âge en âge, parmi les héros de cette croisade qui a duré dix ans et qui n'a pas été sans gloire dans les annales de l'Eglise. Les causes menacées et humainement perdue l'attiraient

Dans cette période si pénible, Werner de Merode vint passer un mois auprès de son frère : cette visite lui fut d'un grand réconfort.

Avant de céder ses pouvoirs au général Kanzler, l'ex-ministre des Armes laissa un ordre du jour à ses hommes, les remerciant pour les six ans passés ensemble et leur demandant de garder leur fidélité au Saint Père. Lui-même resta son plus dévoué serviteur et son meilleur ami. Il devint aumônier du pape et archevêque de Mélitène le 22 juin 1866.

En 1869, eut lieu un concile oecuménique qui ramena un peu sur Monseigneur de Merode l'attention du public, mais sa vie resta aussi occupée et austère qu'auparavant. Ce n'est pas lui qui fit aux Pères conciliaires les honneurs de la revue militaire : mais il se souvint des paroles de Lamoricière : « Nous ferons le trou à deux et après nous, les braves se précipiteront pour l'élargir ! » Sa vie n'était donc pas seulement occupée, mais d'austère ascétique, l'on découvrit, avant sa mort, qu'il dormait sur la sangle, car il avait donné son lit à un pauvre. Le marquis de Ségur qui était allé le voir, disait : « De ma vie, je n'ai été aussi édifié... ni si mal nourri ! ». Lorsqu'il mangeait en hâte une gamelle de soldat, il lui arrivait de dire : « Quel déjeuner excellent ! à Paris, à Bruxelles, nulle part, on ne mange rien de pareil ! »

Il aimait les VRAIS pauvres, mais pas les mendiants ni les exploités. Sa bonté était grande envers tous. Nous ne citerons que deux cas : Un matin, une sœur tourière ayant dormi trop tard le laissa attendre à la porte du couvent par un temps affreux. La supérieure voulut la punir ; l'archevêque refusa, ou plutôt lui donna comme pénitence l'ordre de dormir plus tard le lendemain.

Le dimanche de la septuagésime, comme dans l'évangile, il était coutume à Rome que les ouvriers agricoles vinssent louer leurs services. Monseigneur de Merode s'occupa d'un pauvre vieux qui ne trouvait pas de travail. A la mort du prélat, cet homme fut si triste qu'il le suivit de deux jours dans la tombe.

Pie IX avait décidé que l'on pouvait confirmer les petits enfants en danger de mort. Monseigneur de Merode recevait jour et nuit ceux qui venaient le chercher pour un enfant mourant. Une nuit, son valet de chambre répondit qu'il ne voulait pas le déranger à pareille heure. L'enfant mourut cette nuit-là et, le lendemain, l'évêque fut injurié (à la romaine !) par la mère. Celle-ci en pleurant, lui reprocha de n'être pas venu, lui disant que c'était sa faute « si son enfant ne serait pas plus joli en paradis ! » Monseigneur de Merode qui ne le faisait jamais, renvoya sur-le-champ le domestique, devant la mère... Il remarquait combien les humbles étaient consolés par les secours de la religion, même par une image, un crucifix, une madone...

1870 fut encore une année de grosses épreuves. Tout d'abord, Monseigneur de Merode eut la douleur d'apprendre la mort de son beau-frère et meilleur ami de Montalembert, le 13 mars, (il avait eu un abcès de la gorge). Il l'aimait autant qu'il l'admirait et quand quelques dissensions éclataient entre eux, dans les derniers temps, il le reprenait doucement en disant : « N'oubliez pas que vous êtes cause que je suis ecclésiastique et que je suis à Rome »

Un peu plus tard, le 19 juillet, éclata la guerre entre la France et l'Allemagne. Le gouvernement français retira ses six mille hommes de la garde du pape et, chose curieuse, le même jour et à la même heure, il perdait exactement le même nombre de soldats à Wissembourg... La France était occupée et à Villersexel, dans le Doubs, où Xavier de Merode passait ses vacances lors de son enfance, le château de sa grand-mère maternelle fut incendié et le village complètement pillé et dévasté.

Cependant, en Italie, l'envahisseur arrivait de toute part. Le 19 septembre, le pape sortait pour la dernière fois avec son fidèle aumônier, avant de devenir prisonnier volontaire au Vatican, en souvenir du « Quo Vadis Domine ? » En plus de la détresse, de tous ceux qui lui étaient chers, Monseigneur de Merode pensait à ses zouaves : ceux-ci étaient admirables. Dans sa correspondance, son frère se désolait que l'on n'eût pas soutenu les hommes d'Etat : Thiers, Montalembert, Faloux, Jules Favre, qui eussent mis l'empereur à la raison.

Le pape disait : « On ne pourrait se défendre sans répandre beaucoup de sang. Ce n'est pas sur moi que je pleure, mais sur ces pauvres enfants qui sont venus de tous les pays me défendre comme leur père. Je délègue mes soldats de leur serment de fidélité... »

Monseigneur de Merode alla visiter les blessés, recueillit les Belges, les secourut, les renvoya avec tous les adieux de sa paternelle affection. Tout était consommé ! L'archevêque de Mélitène dut alors discuter avec les vainqueurs de Rome pour le maintien de toutes les œuvres qu'il avait fondées, entr'autres pour les prisonniers, les établissements hospitaliers, ceux des sourds-muets et aveugles, son laboratoire de chimie, les maisons pour les ouvriers, etc. « Il faut, disait-il, prier, bâtir, enseigner... » Conseillé par l'ambassade française, il fit intervenir la légation belge, consola et fit respecter écoles et couvents. On le redoutait ; mais la municipalité fit ôter son nom à la rue Merode pour l'appeler rue Nationale et il fallut se battre pendant quatre ans avec le gouvernement italien à l'aide d'avocats et de procureurs. Certains procès n'étaient pas finis à sa mort. Cependant, malgré la mauvaise volonté du gouvernement, toutes les grandes choses que Monseigneur de Merode avaient faites pour embellir Rome furent encore appréciées ; même de la part du baron Haussmann, dévoué partisan du gouvernement impérial. Monseigneur de Merode se lança de plus en plus, avec succès, dans la spéculation de terrains qui prirent de la valeur, ce qui lui permit de faire encore plus de transformations, en plein cœur de Rome, près du château Saint-Ange, dans le but de jeter un pont dont il avait fait le plan ; il fit également construire des quais, ce qui se réalisa un peu plus tard, embellissant encore la ville des papes.

L'archevêque belge devait à cette époque prononcer ces paroles prophétiques :

« L'heure approche peut-être, où loin d'être le prisonnier des rois, le pape en sera l'arbitre. Le trône que la postérité lui prépare sera, dans son indépendance reconquise et dans Rome affranchie, le trône de la sagesse et de l'admiration... »

Mais, en attendant ce dénouement, que n'a fait Monseigneur de Merode pour le préparer par la justice, après avoir essayé de le trancher par les armes ! C'est dans l'intérêt de la papauté qu'il s'est fait à Rome ministre de l'initiative et du progrès, pour tous, et dans tous les domaines, réalisant en vingt ans, ce que l'on n'avait fait dans la moitié du siècle. « La patrie est à mes yeux, partout où l'on fait le bien », disait le prélat belge. Il aimait Rome et la Belgique, tandis que Rossi, ministre de Pie IX, étant Italien, s'était fait naturaliser Français, pour être libre, Français d'origine, il se fit naturaliser Italien, pour servir le pape et l'Église. On lui reprocha de n'aimer pas assez la France ; c'était plutôt le second empire qu'il blâmait.

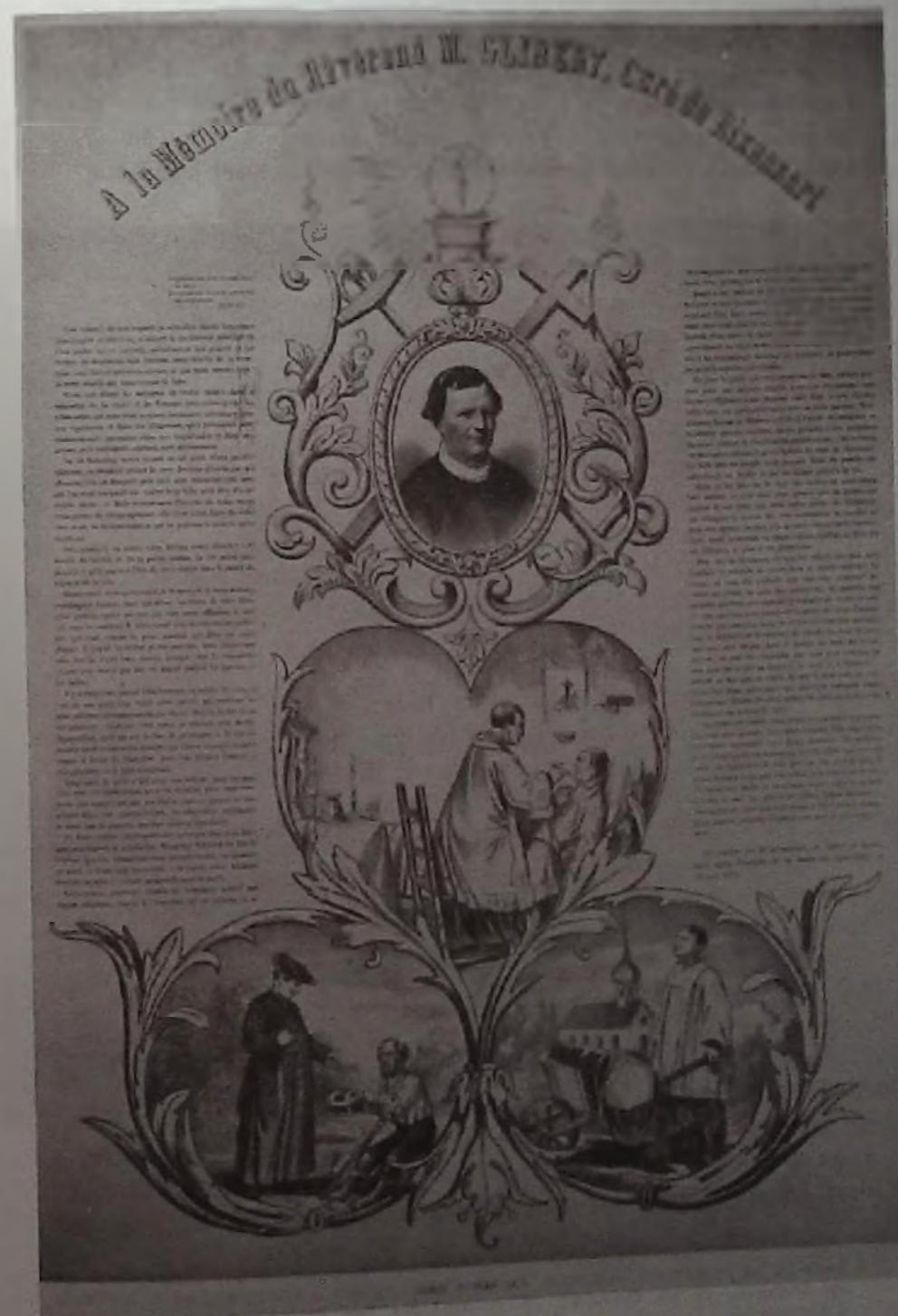


Après avoir été bâtisseur, le prélat devint archéologue : il avait repéré de belles colonnes de marbre : après les années de guerres pendant lesquelles il y eut des vols et déprédations, il s'occupa de fouilles qui mirent au jour la basilique de Sainte Pétronille et un cimetière des premiers chrétiens. (L'on y fit encore de très belles découvertes après sa mort.)

On organisa même sur place une fête pour des pèlerins d'Amérique du Nord, avec verdure, fleurs et décorations, notamment de lampes empruntées aux catacombes, bassins d'albâtre où nageaient dans l'huile de petites lumières, symbole de la foi qui s'alimente par la grâce... Monseigneur en bon diplomate, fit un discours en faveur de La Fayette dont un neveu et la petite-fille étaient là, l'aidant à recevoir les pèlerins et associant ceux-ci à l'histoire des premiers chrétiens, par la lecture de leurs écrits... Ce furent les dernières paroles qu'il prononça dans les assemblées publiques. Il se doutait d'ailleurs de sa fin prochaine... Un jour, il dit à son fidèle serviteur : « Pauvre Luzzi, quel travail je te donne ! Dans peu de temps, ce sera bien pis, car vous devrez vous occuper de mes funérailles. Mais ensuite, vous vous reposerez... et moi aussi ! »

Dans les dernières années, de sa vie ses lettres, (sauf pour le service de l'Eglise) étaient rares ; pourtant il aimait bien la Belgique, et il aimait sa famille ; ses voyages étaient plus rares encore. Quand il eut quitté le ministère des Armes, il devint plus libre, sans être moins occupé pour autant, et se tourna plus souvent vers le foyer de ses pères ; surtout après 1870. Il était le confident des joies et surtout des peines. Par exemple, la duchesse d'Aoste fut un moment reine d'Espagne. Il ne lui demanda rien ; mais malade, il la plaignit et s'en occupa. « Les reines de notre siècle, dit-il, portent plus de soucis que de perles au front, et nul ne sait combien de larmes contiennent leurs yeux... » Les siens venaient le voir ; il allait en séjour aux diverses résidences de la famille notamment à Rixensart, qui lui appartenait ainsi qu'à Madame de Montalembert.

Son frère lui écrit : « Toutes les dames de la Belgique sont enchantées de votre visite, et elles restent embaumées par l'odeur de vos vertus. Mais elles m'ont prié de vous avertir des désordres de votre toilette. Votre ressemblance avec les capucins est un peu exagérée. Elles font des vœux pour que vous trouviez un serviteur soigneux qui raccommode vos soutanes. On voudrait vous voir imiter l'évêque de Namur, toujours si bien tenu. Je suis ennuyé de revenir avec vous sur cet ennuyeux chapitre, mais il a tant occupé le public qu'il convient de vous en faire part. J'espère en tout



cas que vous avez lu le discours fort élégant, fort pieux, de l'archevêque de Bourges, à Limoges, sur ce que doit être un évêque. Il doit être chaussé d'or et de soie pour montrer comment il marche droit dans le sentier de la sagesse et de la piété. Il doit vivre seul, au milieu des livres des Pères, des docteurs et des saints, afin de composer le miel qui tombera de ses lèvres pour la nourriture du peuple chrétien... Il lui dit aussi : « Vous êtes archevêque de Mélitène donc d'Orient, et voyez leur tenue... »

Ainsi que nous le disions plus haut, dans les dernières années de sa vie, Monseigneur Xavier de Merode fit plusieurs voyages en France et en Belgique, lors d'événements familiaux : deuils, tentatives de réconciliation, notamment entre son cousin, le prince de Monaco et sa femme, ou aussi pour motif de santé. En automne 1866, les médecins lui conseillèrent de prendre du repos. (N'oublions pas que c'était peu après sa disgrâce et le choc qui en résulta pour lui.) Il désira respirer l'air natal et le nouvel archevêque se rendit au château de Rixensart; mais cet air était empoisonné, car il y arriva en pleine épidémie de choléra. Le curé, l'abbé Glibert, aidé du bourgmestre et des bonnes sœurs, sans souci de la contagion, ni de la fatigue soignait et veillait les malades, consolait les familles, enterrait les morts. Monseigneur de Merode se joignit à eux et passa ses vacances à les aider dans leur charitable entreprise.\*)

Huit ans plus tard, en mai 1874, le bon curé de Rixensart mourut pleuré de tous ses paroissiens. Moins de deux mois après, ce fut le tour de l'archevêque de Mélitène. Après avoir pris froid sur le champ des fouilles, il s'éteignit à Rome, à 54 ans, usé avant l'âge. La basilique Saint Pierre était trop petite pour contenir la foule qui se pressait aux funérailles de ce prêtre aimé de tous, comme l'abbé Glibert; mais, comme lui également, surtout des pauvres et des faibles... La dépouille mortelle de Monseigneur de Merode fut portée au cimetière des Flamands, derrière le Vatican. On plaça sur la tombe une pierre simple et modeste, mais elle était fleurie tous les jours par des mains pieuses.

Les années passèrent et le public oublieux se souvint vaguement d'un curé de Rixensart qui soignait les malades lors du fléau qui s'était abattu sur la région, et qui les enterrait en les transportant dans une brouette... jusqu'au jour où, il y a une dizaine d'années, le bourgmestre actuel, monsieur Léopold Gilson, régisseur des princes de Merode, découvrit dans

\* Lors de ce séjour en Belgique, l'archevêque prêcha à Rixensart et à Malines en français et en flamand, et il consacra des églises, notamment celle d'Argenteuil.



une maison de Rixensart, une gravure d'époque, un obit daté du 19 mai 1874, à la louange du curé Glibert.

Le collège des bourgmestre et échevins donna son nom à une rue de la localité et des reproductions de la gravure furent placées à la Maison communale et dans les écoles. Le texte est bien dans le style ampoulé du XIXe siècle; mais combien intéressante la trouvaille. On peut y lire le passage ci-joint :

...« Un jour, le prélat que vous connaissez si bien, admiré partout pour son ardente charité, pour son dévouement sans bornes à l'Eglise et à son auguste chef, dont le nom illustre entre tous, est particulièrement béni en cette paroisse, Monseigneur Xavier de Merode, rencontre l'un de ces modestes et touchants convois funèbres encore présents à nos mémoires étonnées : pénétré de l'émotion des grands cœurs, l'archevêque de Méthilène (Melitène) réclama le précieux fardeau du curé de Rixensart. La belle âme du pontife avait compris l'âme du pasteur qui connaissait ses brebis et qui les aimait jusqu'à la fin... »

Voilà ce que la « Chambre de Monseigneur » évoque pour nous. Certes la visite du château de Rixensart est une excellente et vivante leçon d'histoire !

## Ecoles à Tirlemont

par Paul DEWALHENS

### I. — ECOLES DE L'ETAT :

#### a) Athénée Royal, rue Gilain.

Albert de Louvain, fils de Godefroid III, frère d'Henri I, chanoine de la cathédrale de Liège, prévôt du chapitre St. Jean de Liège, curé-titulaire de Tirlemont, organisa la première école publique dans notre ville, à l'ombre de Saint-Germain, appelée *Hooge School* parce que voisine du cimetière entourant la Collégiale sur la hauteur (*hoog kerkhof* ou *vrijthof*) (1), fin XIIIe siècle.

Les Carmélites furent chargés de l'enseignement, de 1380 à 1617, année où il passait aux Augustins jusqu'en 1796. Ce fut un collège d'humanités latines avec cours de dialectique et leçons dominicales gratuites pour enfants d'indigents. Les Français proclamèrent l'instruction publique obligatoire. La municipalité établissait une Ecole Secondaire à l'ex-couvent des Beggards en 1804. En 1818, elle reçoit le nom de Collège de Tirlemont. Il est installé dans des locaux, loués aux Hospices Civils, de l'ancien couvent des Récollets, en même temps que le Tribunal de simple police et l'école de dessin. En 1839 on l'emménage, place des Capucins, où il reçoit le nom de Collège Saint-Vincent-de-Paul. L'instruction publique, à partir de 1840-41, devra suivre les conseils émanant de l'Etat. Il devient Collège Communal en 1846 et est transféré, en 1889, dans les bâtiments des Joséphites, achetés par la ville, rue des Sœurs Grises (actuellement rue de l'Académie). Les Joséphites qui avaient acheté le couvent des Sœurs Grises, en 1840, y avaient ouvert un Collège-pensionnat appelé Collège Saint-Stanislas. Le Collège Communal devenu Athénée Royal en 1920 s'installe à l'Hospice des Vieillards, rue Gilain, les pensionnaires emménageant à l'orphelinat et à l'hôpital. Les Allemands

11. *Hàngelands Gedenkschriften*, 1926, n° 12.

firent sauter l'Athénée, le 4 septembre 1944. Un nouvel Athénée, agrandi du terrain du bureau de bienfaisance abattu, a été inauguré en 1953.

*h) Lycée Royal, Boulevard Albert et rue de la Clinique (1960)*

Issu de l'Athénée qui était mixte et de l'École Moyenne de l'État pour filles, créée en 1883, elle-même née d'une école pour filles de familles indigentes, qui fut tenue par les Sœurs de Notre-Dame de Namur, appelées par le magistrat pour cette tâche, en 1843, à l'ex-presbytère du béguinage.

**II. — ECOLES DE LA PROVINCE :**

*a) École Normale provinciale primaire et secondaire mixte Ernest Richard, avec internat, boulevard Sliksteen.*

L'École Normale primaire fut créée en 1911, rue de la Chapelle, dans les locaux cédés par la ville. Les bâtiments de l'École Normale primaire pour instituteurs furent inaugurés, coin boulevard Sliksteen et rue des Bornes en 1921, ceux de l'École Normale secondaire mixte pour régents, boulevard Sliksteen, en 1953.



*École Normale Provinciale primaire et secondaire mixte Ernest Richard*

*h) École Provinciale d'agriculture, rue Gilain :*

La première école d'agriculture de Belgique fut créée à Tirlemont, en 1849, rue des Capucins, annexée au Collège Communal, dans une partie de l'orphelinat. L'Institut Agronomique de Gembloux en est issu plus tard. L'École provinciale d'agriculture eut son siège à l'Institut Beauduin, Grand'Place, de 1911 à 1939.

**III. — ECOLES COMMUNALES :**

*a) Cinq écoles gardiennes, plus deux classes complémentaires :* la première école gardienne date de 1851.

*b) Sept écoles primaires :* la première date de 1822, dont 4 pour garçons et 3 pour filles.

*c) Enseignement technique :*

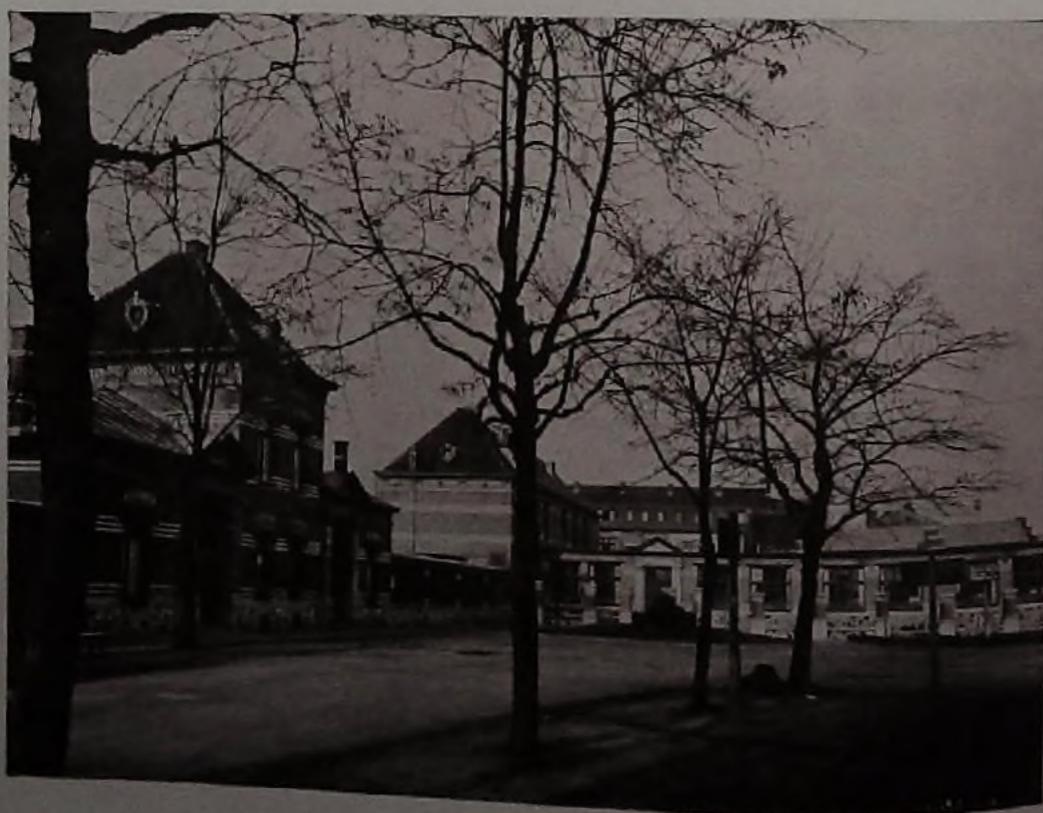
1. École technique pour garçons (1903), avec sections A2, A3 et A4, section française partielle. Institut Beauduin, Grand'Place.

2. École industrielle du soir, mixte (1913). Institut Beauduin. Victor Beauduin (bourgmestre 1892 à 1904) fut le promoteur de l'enseignement technique à Tirlemont. La ville achetait en 1909 l'hôtel de maître qu'il avait habité pour en faire le siège des écoles techniques pour garçons.

3. École technique C1 et C3 pour filles. Institut Charles De Jaegher (le Dr. Ch. De Jaegher, bourgmestre 1921 à 1945), rue Dony, créée en 1930. Également cours du soir.

*d) Académie de dessin, rue de l'Académie.* La première école de dessin officieuse fut établie par Dominique Verlat, fin 1812, dans une pièce du « corps de garde », mais dut fermer sa porte, après trois mois, à cause de l'inexpérience du créateur qui n'avait que 17 ans. L'école de dessin fut officiellement créée en 1823 dans l'ex-couvent des Récollets. En 1837 elle s'installait à l'ex-couvent de Danebroek, en 1846 au « corps de garde » et en 1889 au Collège Communal, rue des Sœurs Grises. Depuis 1967 elle s'appelle « Académie Armand Knaepen ».

e) *Académie de musique, rue des Vieux Remparts.* Les premiers cours de solfège et de musique instrumentale furent donnés à la Société de musique (plus tard la Société des Beaux-Arts), vers 1840, puis à l'ex-convent de Danebroek, ensuite au Collège Communal en 1889. Elle emménage, en 1909, dans la maison Windelinx, place Torsin, qui avait servi de gendarmerie jusqu'en cette année. Depuis 1940 elle est installée à l'école communale no 7, rue des Vieux Remparts.



*Ecoles communales 5 et 6, boulevard Hoeynacker (ou des écoles) où a également été installée une école pour enfants handicapés en 1965*

#### IV. — ECOLES CATHOLIQUES OU LIBRES :

a) *Trois écoles gardiennes* / Annonciades, Immaculata, Passionnistes.

1. Les Annonciades se fixaient à Tirlemont, en 1629, venant de Louvain. Leur retraite dans le haut de la rue des Bornes fut saccagée en 1635 par les franco-hollandais. Ayant promis à Joseph II d'ouvrir une école pour jeunes filles, en 1783, leur ordre (jusqu'alors contemplatif) ne fut pas supprimé. Le couvent fut vendu par les Français, le 16 mai 1798. En 1823, elles s'installent, rue du Marais, dans une propriété qu'elles reçurent du baron Idesbald de Baudequin de Peuthy, à condition de donner l'instruction gratuitement aux enfants des familles indigentes. Le local fut reconstruit vers 1860. Elles emménagent, rue des Vieux Remparts, vers 1920. A leur établissement fut attaché, outre l'école gardienne, une section professionnelle pour jeunes filles. Les Annonciades ayant quitté Tirlemont pour Merksem (Anvers) en octobre 1965, les écoles libres ne comptent donc plus que deux écoles gardiennes.

2. Les Carmes, de 1805 à 1820, furent occupés par les Sœurs de l'Union du Sacré-Cœur de Jésus, communauté fondée à Iodoigne en 1804. En 1820 elles s'installent à Hoegaarden, dans l'ancien couvent des Beguards, devenu la maison-mère de leur ordre, mais conservaient une succursale de classes pour externes dans l'ex-refuge de l'abbaye Sainte-Gertrude de Louvain, rue de Louvain, à l'emplacement de la Banque de Bruxelles et de la maison Rouchet. Elles y restèrent jusqu'en 1889. Après 1820 les anciens Carmes furent reconstruits et habités par la famille Struyven. L'hôtel de maître passe, en 1880, aux Sœurs de Notre-Dame de Namur qui en firent une école et un pensionnat pour demoiselles. Elles ouvrirent, en outre, rue de la Cigogne, une école pour filles de parents indigents. Elles avaient tenu, depuis 1843, une école de cours gratuits pour filles (le dimanche pour adultes), à l'ancien presbytère du béguinage, rue de Namur, (actuellement rue de Rost) pour le compte de notre magistrat.

Les Sœurs du Sacré-Cœur de Hoegaarden achetèrent, en 1889, l'hôtel du vicomte de Lardinois de Ville, dans la rue Longue (actuellement rue Beauduin), et y donnèrent des Cours généraux aux jeunes filles de la bourgeoisie jusqu'en 1898. En 1954, elles reprendront la succession, sous le nom de Immaculata, des Sœurs de Notre-Dame de Namur, rues des Carmes et de la Cigogne. Elles ont agrandi, en 1959-60,

leurs établissements d'instruction publique libre : humanités anciennes et modernes, écoles professionnelles, gardienne et primaire.

3. Les Passionnistes, sœurs missionnaires, ont bâti leur couvent en 1927, et y ouvraient un jardin d'enfants en 1930, chaussée d'Aerschot.

b) *Trois écoles primaires* : Collège Notre-Dame ou Archiépiscopal pour garçons, créé en 1888, rue du Marais, en somme, successeur du Collège Saint-Stanislas des Joséphites ; l'Institut Saint-Joseph pour garçons, rue Montagne-aux-vents ; Immaculata pour filles.

c) *Enseignement moyen* : Collège Notre-Dame ou Archiépiscopal pour garçons ; Immaculata pour filles.

d) *Enseignement normal primaire* : Ecole Normale primaire archiépiscopale pour garçons, appelée Institut Saint-Joseph (ancienne propriété de la comtesse d'Aerschot, achetée en 1924), rue Montagne-aux-Vents, à laquelle est attachée une école moyenne d'agriculture et d'horticulture (1929). Internat et externat.

e) *Ecoles professionnelles* : Ecole technique libre (1961), rue Montagne-aux-Vents, et Immaculata pour filles.

Plus de 8000 élèves fréquentent les écoles de la ville en 1966-67.

#### Notes complémentaires.

Les Dames Blanches, quand elles vinrent à Tirlemont, vers 1250, s'appelaient les Pénitentes de Sainte-Marie-Madeleine. Elles adoptèrent, en 1601, la règle des Chanoinesses de Saint-Augustin, et se consacrèrent à l'instruction des jeunes filles de la noblesse. Leur pensionnat, rue Aandoren, eut la réputation d'être un des meilleurs des Pays-Bas jusqu'à la suppression de l'établissement sous la Révolution Française en 1800 (2).

Une communauté de Sépulchrines ou de Chanoinesses du Saint-Sépulchre vint se fixer à Tirlemont, en 1659, pour y enseigner la langue française. L'établissement ne prospéra guère et disparut aussitôt.

(2) Voir « Le Christ des Dames Blanches », in Folklore Brabnaçon, n° 133, mars 1957.

La maison de Renesse, qui fut la propriété du baron Jean-Henri de Renesse de Wulp, rue des Bornes, était achetée en 1818 par Béatrice Desbille, institutrice, qui y installait un pensionnat pour demoiselles. Faute d'élèves elle ferma son établissement et vendit la propriété en 1853. Elle est englobée de nos jours dans le complexe des Frères Alexiens dénommé depuis 1959 Institut Saint-Edouard pour aliénés (3).

En 1791-92, Tirlemont comptait huit maîtres d'écoles qui donnaient des cours d'enseignement primaire chez eux. Ils étaient partiellement subsideés par les autorités locales et recevaient cinq patacons chacun l'an. Les intéressés s'appelaient van Nerum, Mertens, Vermyten, Discaert, Warnau, Bernardini, Mombeeckx et Cops. Les Français suspendaient ces paiements après avoir pris l'enseignement officiel en main. (4)

Au XIXe siècle des maîtres d'écoles enseignaient encore chez eux. En effet, nous lisons dans le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville de Tirlemont, présenté au Conseil Communal par le Collège des Bourgmestres et échevins, en séance publique, le 7 octobre 1850 (pp. 47 et 48) que *L'école de Mr. Dewalshens (mon arrière grand-père) a été suivie par 58 élèves, celle de Mr. Vanderheken par 75 élèves des deux sexes. Un grand nombre d'enfants en bas âge suivent d'autres écoles gardiennes privées.*

Parmi ces dernières il y en avait une dirigée par Jeanne Petronille Antoinette Lebeck ; elle était aidée par un prêtre, Thomas Tomoin et par deux servantes. Jusqu'en ces dernières années les vieux Tirlemontois appelaient la rue de la Cigogne où se trouvait cette école du nom de la créatrice : *het Lohhekkestraatje* (la petite rue Lebeck). (5)

(3) F. DE RIDDER : *Historiek der Straten en Openbare Plaatsen der stad Tienen* (Hugelands Gedenkschriften, Jaar 1911, blz. 43 en volg.)

(4) *Ibidem*, Jaar 1926, blz. 14.

(5) Pour plus amples renseignements concernant l'enseignement à Tirlemont, consulter *Histoire de Tirlemont* d'A. WAPTERS, 1874, pp. 161-162 et 173 et consulter *Histoire de Tirlemont 1830-1830 : Histoire des rues et maisons de Tirlemont, de Paul Dewalshens* (Archives Communales Tirlemont).

## Nivelles : ses anciens remparts et ses portes

par

J. H. GAUZE

*« Si la vie présente tisse celle de l'Avenir n'oublions pas  
que l'Amour du « Passé » demeure une grande chose ».*

La reconstruction, par les Pouvoirs Publics, d'une nouvelle « Porte » au centre de la cité brabançonne, nous fait indubitablement repenser au « Passé » si cher de nos jours encore à ceux qui conservent en leur cœur quelque enthousiasme pour l'œuvre des Ancêtres. — Pourquoi employer ce terme de « Reconstruction » au lieu de « Construction » si ce n'est pour rappeler ce qui jadis exista, et, qui renaît en ce XX<sup>e</sup> Siècle.

Cette porte, baptisée du nom de « Porte de Saintes » commémore, en effet non seulement le jumelage de deux cités : Saintes, en Charente Maritime et Nivelles, en Roman Pays de Brabant, mais scelle également l'amitié qui unis désormais ces deux « Villes Sœurs ».

Cette union, réalisée après la conflagration mondiale de 1940-1945, après la destruction partielle et combien pénible qu'eut à subir notre vieille cité wallonne, incite à faire revivre ce lointain passé, presque oublié par la plupart, mais heureusement encore bien présent à la mémoire d'autres ; à reprendre nos vieux bouquins poussiéreux et revoir ainsi toute une époque de l'histoire locale. — Nivelles, peut, à juste titre, revendiquer le droit, et, s'honorer d'être le berceau de la Dynastie Carolingienne, de laquelle sont issus le grand empereur d'Occident « Charlemagne » et, combien d'autres illustres personnages, dont les restes de quelques uns reposent encore dans nos murs, pour avoir désiré la sépulture dans les sous-sols de notre antique collégiale Ste Gertrude (1). Nivelles, au cours des siècles, n'a pas été exempte de luttes ni de rapines ; elle a connu, les splendeurs des premiers siècles de son histoire, les

1) Pépin I<sup>er</sup>, surnommé « de Landen », son épouse « Ste Ille ou Iduberge », Ste Gertrude et sa nièce Ste Willétrude, plusieurs Comtes de Louvain, Himiltrude, supposée être la première épouse de Charlemagne, († 771), Ermantrude petite-fille du Roi de France Hugues Capet († 1002), etc.

assauts des ordres ennemis ; dévastée à plusieurs reprises, chaque fois elle s'est relevée de ses ruines grâce au dynamisme de ses Magistrats et au courage de ses Enfants.

Il est vrai, que chaque fois que l'ennemi s'approchant jadis de la ville, celle-ci ne pouvait opposer aux terribles envahisseurs que des obstacles peu sérieux consistants très souvent en un rempart de terre, surmonté d'une palissade de pièces de bois équarrées et dont l'approche était défendue par un simple fossé (2).

Aussi, après bien des heurs et des malheurs, les nivellois furent convaincus que ce malheureux état de choses leur imposait le devoir de fortifier leur cité afin de pouvoir la défendre en temps utile contre toutes agressions du dehors (3).

Ils sollicitèrent donc, et, obtinrent de l'Empereur et du Duc, l'autorisation de fortifier leur ville, et, ils s'empressèrent de l'entourer de murailles.

Tous nos auteurs anciens sont d'accord pour dater les fortifications de Nivelles, du XIII<sup>e</sup> siècle ; mais les opinions diffèrent quand à l'année de leur édification ; les uns prétendent qu'elles furent commencées en 1220, par ordre du Duc de Lothier et de l'empereur Frédéric II, d'autres encore fixent le moment de leur construction entre 1270 et 1280.

La première date mériterait seule d'être retenue, toutefois une opinion autorisée croit qu'il faut faire remonter la construction des fortifications de Nivelles vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle (4), en effet on sait que dès l'année 1193 on constata l'existence de remparts, c'est-à-dire de la grande enceinte, si par après on donne comme date de construction 1270 ou 1280 on entend parler, suivant toute apparence, de la seconde enceinte, ou enceinte restreinte.

En tous cas, celles-ci furent construites d'après des plans ingénieux, minutieusement établis, selon dit-on, la conception romaine ; cette enceinte était simple mais solide et capable de résister victorieusement à toute attaque de vive force.

Trouvant sur place presque tous les matériaux nécessaires, cette muraille fut complètement terminée vers la fin du XII<sup>e</sup> S ou XIII<sup>e</sup> S elle était de forme pentagonale, avait un périmètre de 2km, et englobait une superficie de près de 30 Ha.

2) Suivant Divaoux et Gramaye, Nivelles aurait eu une enceinte de bois ou de palissades dès les temps antérieurs aux Normands (880) et aurait été ensuite entourée de murs de maçonnerie avant l'année 1220. Cf. Gallia Brabantiae-Anthoultales).

3) Lebon A S A Niv T. IV. 1884.

4) Blanche Delanna Histoire de la ville de Nivelles, 1944 A S A N

## PAR QUI A-T-ELLE ETE CONSTRUITE ?

Comme la ville disposait librement de ses anciens fosses, on doit supposer qu'elle aurait été construite par les habitants et à leur frais. De distance en distance la muraille était renforcée par des tours saillantes, de forme semi-circulaire, constituant de solides colonnes, elles s'élevaient au dessus de l'enceinte comme autant de petites forteresses qui la dépassaient d'un tiers.

Ces « Tours », au nombre de onze, portaient chacune un nom : Tour Renard, Tour Jehan Duchesne, Tour Margot, Tour Aubert, Tour Simone ou du Diable, Tour du Wichet, Tour des Carmes, Tour de la Batterie, Tour Rolan, Tour Bergez et Tour Deslerres ; presque toutes étaient ouvertes primitivement du côté de la ville, ce ne fut que plus tard qu'elles furent fermées par un mur plat percé d'une porte donnant accès à l'intérieur (5). Du côté de la campagne, la muraille présentait plusieurs archères verticales très étroites à l'extérieur et s'élargissant à l'intérieur. La plupart de ces « Tours » étaient anciennement des terrasses voûtées de pierres et surmontées du côté de la campagne d'un parapet crénelé, plus tard elles furent couvertes d'un toit conique garni de girouettes (6).

Que reste-t-il de toutes ces « Tours » ? Peu de choses, à l'exception de la Tour Simone, dite aussi « Tour du Diable » conservée encore dans presque son entièreté, elle servi de local de réunion au « Serment des Arbalétriers » depuis 1639 et le demeura jusqu'au siècle dernier : cette « Tour » fut restaurée (7) tout récemment à l'intervention de Mr. le Député J. Bary et de Mr. Jeuniaux échevin de la ville de Nivelles, et inaugurée le 17 septembre 1958.

Elle demeure le dernier bastion de l'enceinte fortifiée des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle.

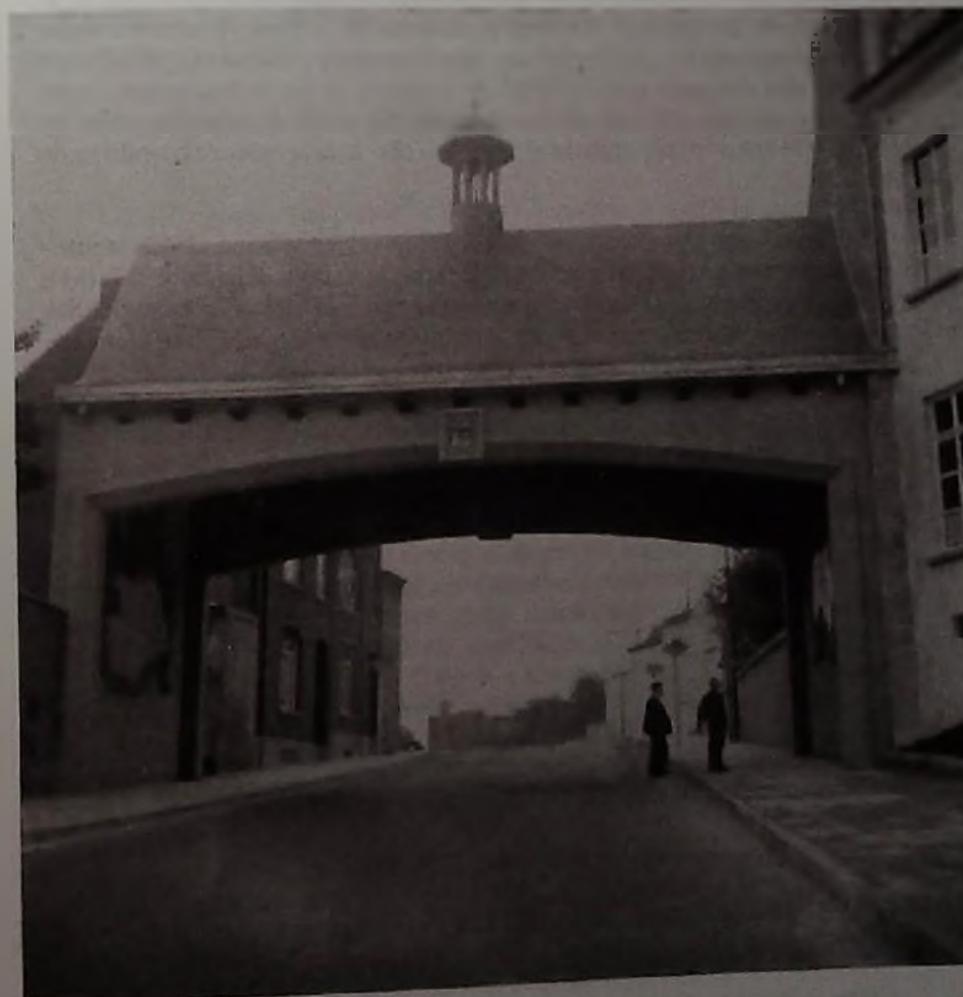
Nos anciens remparts étaient aussi percés de sept portes qui établissaient les communications avec l'extérieur et donnaient accès aux rues aboutissants au centre de la ville.

Au début de leur mise en service, ces passages ne furent fermés qu'au moyen d'une porte en chêne à deux vantaux fermés de ferrures ; plus tard chaque porte fut défendue par un bâtiment plus ou moins important faisant saillie sur le rempart ; ces portes avaient 3 m de large sur 3,50 m à 4 m de hauteur, de quoi permettre à un chariot, très chargé, de passer.

Chacune des portes portait, soit le nom d'un Saint, soit le nom d'une ville : c'est ainsi que nous trouvons pour Nivelles, les portes Ste

5) Turlers et Weulerss. Les Communes Belges — Ville de Nivelles, Bxl, 1862.  
6) A.S.A. Mons T.V. 1895.

7) Seul le toit conique n'a pas été refait.



Nivelles : La « Porte de Saintes »

Anne, de St Georges, de Charleroi, de Mons, de Soignies, de Bruxelles et de Namur.

Il serait trop long de donner ici une description complète de chacune de ces sept portes, tel n'est d'ailleurs pas l'objet principal de cette étude, aussi nous bornerons-nous à signaler quelques détails principaux et intéressants, nous réservant de remettre en valeur la porte de Charleroi, devenue depuis peu « La Porte de Saintes » et dont nous parlerons plus loin.

La « Porte de Mons » de son nom primitif « Porte Montoise » du fait de sa situation au dessus d'une rue montante ; elle avait d'ailleurs emprunté cette dénomination à celui du quartier et de la rue assez montueuse de la vieille ville, ce ne fut que par la suite qu'elle fut appelée « Porte de Mons » parce qu'elle donnait accès à la chaussée conduisant à cette ville.

Elle aurait, suivant certains auteurs, été construite en 1522, toutefois un document ancien la mentionne comme existant déjà en 1287 (8) ; au dessus de l'entrée se trouvait une niche ornée de la statue de Ste Gertrude ; est-ce pour rappeler cette présence, que de nos jours encore une statue de la Sainte Nivelloise, orne une niche dans la façade d'une maison de la rue de Mons (9) et non loin de l'emplacement de l'ancienne « Porte de Mons » ; cette statue étant déjà très ancienne on peut supposer que c'était celle-là même qui se trouvait jadis dans la niche au dessus de la dite « Porte ».

La « Porte Ste Anne » dénommée primitivement « Porte Del'Vaux » parce qu'elle était située dans la vallée de la Thines, laquelle coule non loin de là ; ce n'est que plus tard, après avoir porté d'autres noms tels que : « Porte St Cyr » (1332) et « Porte de Hal » (1526) qu'elle portera enfin le nom de « Porte Ste Anne » (1600) parce qu'elle donnait accès à un chemin conduisant à une chapelle érigée, en 1531, en l'honneur de Ste Anne et, qui était située à un quart de lieu de la ville (voir Maison R. Pierrard « A Ste Anne » chemin St Pierre) ; si on ignore la date de la construction de cette porte on sait qu'elle est déjà mentionnée dans un acte de 1291 (10).

Elle servit de « Maison de Détenction », où les mauvais payeurs étaient colloqués et mis au pain sec et à l'eau ; on y enfermait aussi parfois, sur la demande de leurs parents, les enfants indociles.

Cette « Porte » était une construction massive, demi-circulaire et percée d'un côté, de deux rangées de meurtrières, de l'autre côté, le

8) Chapitre de Nivelles : Cart. 1, acte du 7/8/1287 — abbé R. Hanon de Louvet « Contribution à l'Histoire de la ville de Nivelles » T. 1. — 1948.

9) Maison occupée par Mr Robert A., 80, rue de MONS.

10) Gramaye J.B. « Gallo-Brabantiae Antiquitates » Nivelles - P. 3, Col. 2, après avoir consulté, lui-même, « Memoreale » manuscrit nivellois du XV<sup>e</sup> S.

bâtiment était fermé par un mur plat et percé de deux étages de fenêtres fermées de carreaux d'un aspect sévère, au dessus de la porte de cette façade on voyait une niche ornée de la statue de Ste Anne.

La « Porte Ste Anne » existait toujours en 1732, et, on déclare que la prison de l'officialité de l'évêché de Namur était établie dans le bâtiment.

La « Porte de Soignies » était ainsi appelée parce que l'on devait la franchir pour se rendre dans la cité de St Vincent, bien qu'au XIII<sup>e</sup> siècle elle s'appelait « Porte della Chauderesse Rue » ce n'est qu'au début du XVIII<sup>e</sup> S. qu'elle porte le nom de « Porte de Soignies ».

Les « Portes de Bruxelles et de Namur » devaient être traversées pour se rendre dans ces villes, de là leur nom donné à la fin du XIV<sup>e</sup> S.

La 6<sup>me</sup> porte s'appelait « Porte Charnière » parfois désignée aussi sous le nom de « Porte du Robelet » dénommée de la sorte parce qu'elle se trouvait non loin d'un fossé servant de cimetière, on la situe à l'entrée de l'actuelle rue St Georges.

Il nous reste à parler maintenant de la 7<sup>me</sup> porte, celle de « Charleroi ». D'abord connue sous le nom de « Porte Al'sauch » (1348) du nom d'une ferme proche, ce donjon était l'une des plus belles constructions de l'architecture militaire du Moyen-Age.

Démolie peu de temps après sa construction, elle fut entièrement reconstruite de 1418 à 1423 (11), la première pierre en fut posée par les Jures et les Rentiers de la ville, le blason de St Maurice ornait cette première pierre de fondation ce qui valut à la dite porte d'être appelée quelques temps « Porte St Maurice » (1443).

Elle présentait du côté de la ville, un bâtiment rectangulaire, fort imposant surmonté d'un toit aigu, au milieu duquel s'élevait un clocheton ajouré, très gracieux, la façade était percée, au centre du rez-de-chaussée, par un passage pour les chariots, et, au-dessus de l'entrée se trouvait une niche ornée d'une statue de la Ste Vierge Marie.

Ce passage, en outre, se fermait par une porte en chêne, à deux vantaux, renforcés de ferrures ainsi que par une lourde barre de fer. Du côté de la campagne, ce bâtiment était flanqué de deux belles tours cylindriques percées de plusieurs rangées de meurtrières.

Dans le passage du rez-de-chaussée se trouvaient également deux petites portes, l'une à gauche, aboutissant à la loge du portier, l'autre à droite, au corps de garde ; par des escaliers établis dans les tours, on accédait à l'étage qui formait une vaste pièce éclairée par des fenêtres

11) Cf. Gramaye, ouvrage cité.



pratiquées dans la façade urbaine ; après la bataille de Waterloo, en 1815, ce bâtiment sera, quelques temps, prison militaire ; on la comparait souvent à la « Porte de Hal » à Bruxelles.

Elle fut appelée plus tard « Porte de Charleroi » (XVIII<sup>e</sup> S.) parce qu'elle donnait accès, comme d'autres portes, à une chaussée conduisant à cette ville.

A l'exception de la « Tour Simone » et la base d'un morceau de courtine d'environ 4 mètres, il ne reste, hélas, plus grand chose de ces anciens Remparts, ni des « Portes » dont était dotée la ville de Nivelles : le vandalisme destructeur en avait fait son œuvre dès le début du XIX<sup>e</sup> S. Nivelles ne veut pas oublier, ni son « Passé » ni ses coutumes ancestrales qui ne veulent pas mourir, au contraire, la cité, cruellement endommagée par la dernière guerre mondiale, comme le phénix, renaît de ses cendres. La vieille et antique cité de « Jean de Nivelles », grâce à l'initiative de ses Dirigeants, retrouve peu à peu sa place parmi les principales villes du Royaume ; on dit que Nivelles n'est plus ce qu'elle était autrefois, cependant, tout en se modernisant, elle revient aussi à son illustre « Passé », remettant droit ce qui était couché, redonnant une place de choix à chaque chose, Nivelles garde jalousement ses traditions et reconstruit dans une élégante beauté ce qui avait disparu.

Déjà une nouvelle « Porte » a été rebâtie non loin de l'endroit où jadis se trouvait l'ancienne ; joyau du XX<sup>e</sup> S., dirons-nous, soit, mais Nivelles a de nouveau sa « Porte de Charleroi » conçue, il est vrai, dans une technique nouvelle et aussi baptisée d'un nom nouveau « Porte de Saintes » symbolisant l'amitié qui désormais uni « Saintes à Nivelles ». Lorsque l'on passe sous son arcade au « Clocheton ajouré » notre pensée, tout en se rappelant le « Passé », ne pourra s'empêcher de reconnaître que Nivelles doit cela à un de ses Maîtres (12) lequel a su se servir du « Passé » pour construire le « Présent » et garantir « l'Avenir ».

Inaugurée le 22 septembre 1963 par le Ministre des Travaux Publics à l'époque (13) en présence de Mr Maudet, maire de la ville de Saintes (Charente Maritime) et des Autorités Communales des deux Cités-Sœurs, la nouvelle « Porte » est rehaussée des ecussons aux armes de Saintes avec la devise de cette ville : « AULTRE NE VEULT » ce qui signifie : « Je n'en veux pas d'autre ».

Si l'écu nivellois ne porte pas de devise, à ce que nous connaissions, nous formons les vœux les plus sincères que nos Magistrats puissent bientôt réparer cette lacune, ce qui rehausserait d'avantage le prestige de notre chère cité Wallonne (14).

12) Le Député Mr J. Bary.

13) Mr le Ministre des T.P. G. Bony.

14) Nous proposerions volontiers une devise propre à la ville de Nivelles et en rapport avec le caractère nivellois laquelle serait en même temps une maxime. (Consulter à ce sujet l'auteur de cette étude.)

## *Autour d'une pierre tombale*

par

Robert d'Udekem de Guertechin.

L'église St Quentin à Louvain est en restauration. La Commission Royale des Monuments et des Sites a pris la sage décision de déplacer certaines pierres tombales pour les mieux abriter de l'usure des pas.

Parmi les intéressantes, citons celle de Cathérine van den Dycke, autrement dit « de la Dicque », mère d'une sainte religieuse du couvent d'Oirschot, morte à Willebroeck, nommée Sœur Marie des Anges. Cathérine van den Dycke est également la nièce de notre très estimée Gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme, Archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur Charles Quint. Jacques Crabbé dont question plus loin est le grand'oncle maternel de Cathérine van den Dycke.

Nous consacrerons ces lignes à la pierre tombale toujours lisible, au pied de l'autel de la Vierge, dans le bras droit de l'église, pour en perpétuer le souvenir, d'après nos documents. Elle se trouve au même endroit depuis cinq siècles et recouvre, sans doute, un immense caveau. Elle ornera, dorénavant, le mur à proximité.

C'est celles de Georges, qualifié baron d'Udekem — acte 1472 — seigneur de Huysinghen et de Guertechin. Il épousa Catherine Uiterbeligt, dit van der Borch, morte en 1460.

Il acheta en 1468 la seigneurie d'Aix, dit Guertechin (1) et mourut le 18 septembre 1472. Il est enterré en l'église St Quentin, au pied de l'autel de la Vierge.

Son père, Henri de Udekem, seigneur de Huysinghen, ten Rode, Bierbeke en 1389, épousa Marguerite de Holsbeke, veuve en 1426.

Le fils de Georges, Jehan (1) d'Udekem, seigneur de Guertechin, mort en 1525, eût comme première femme, Jacqueline de Rillaer de



*Beau portrait de Marguerite de Parme, Archiduchesse d'Autriche, fille de Charles Quint, exécuté par le peintre Sanchez Coello.  
Se trouve à l'Ambassade de Belgique à Madrid*

Lieminghe — dont postérité. Il contracta après mariage avec Marie Malherbe de Jauche — sans postérité.

Son fils, Gérard d'Udekem, seigneur de Guertechin, décède le 20 septembre 1547 à Bierbeek, près de Louvain et y enterré sous une dalle à son nom et blason, devant la chaire de vérité. Il avait épousé Gertrude Pynnock, fille d'Amaury, châtelain de Horst, à Rhode St Pierre, et de Cathérine van der Hofstadt.

Dans ses vieux jours, après avoir cédé Guertechin à son fils, Jehan (II), qui avait épousé Jenne de la Tour Chindrieux, il se retira à Bierbeek, au manoir de Bordenghien (Bordingen) auprès de son gendre, Jacques Crabbé (2), qui avait épousé sa fille, Anne d'Udekem.

Jacques Crabbé, capitaine d'une compagnie de lances, au service du Roi d'Espagne s'établit à Louvain, où il mourut le 28 juin 1577 et fut enterré sous la dalle des d'Udekem.

Il avait donné à cette église une verrière, aujourd'hui disparue, qui le représentait armé chevalier.

Il est grand'oncle maternel de Cathérine van den Dycke.

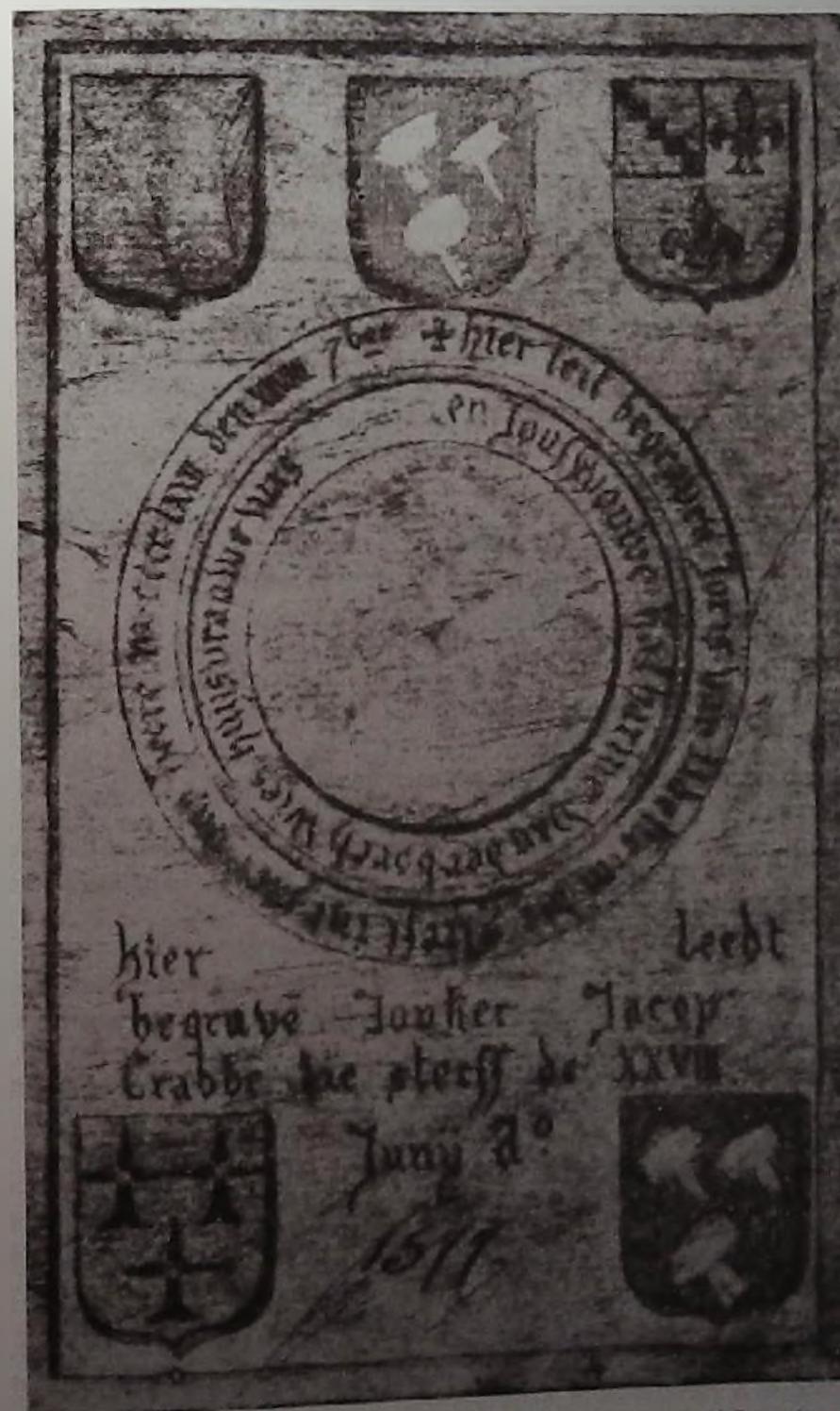
Sa sœur, Gertrude Crabbé, née en 1558, avait épousé Jean de Troostembergh (2) seigneur de Bierbeke-Hoff, à Meldert — dont Maximilien, le 26 novembre 1586 en l'église St Quentin. Il était né en 1563. Il fut Trésorier de Louvain en 1598 et décéda en 1662.

Gertrude atteint l'âge de 88 ans et est décédée le 26 juillet 1646 — inhumée auprès de son mari dans le caveau d'Udekem.

Ce caveau servit pendant le XVII<sup>e</sup> siècle à leurs descendants Troostemberghs. Les d'Udekem se faisaient déjà ensevelir, après Georges, à Bossut-Gottecham, paroisse de leur seigneurie de Guertechin.

#### (1) GUERTECHIN.

La seigneurie de Guertechin, peu éloignée de la route de Louvain à Namur, de Bauvechin et de Gottechain, était un fief tenu de la seigneurie du Val de Wavre. Les propriétaires avaient aussi des terres qui ressortissaient de la cour féodale de Berghes, en 1536. Ils relevèrent de la cour féodale de Brabant.



Pierre tombale de Georges d'Udekem en l'église St Quentin à Louvain

L'origine de la contrée aurait été une maison de campagne romaine à l'endroit du château et à quelque distance de Basse-Wavre où, il y a peu d'années, on relevait les vestiges d'une autre maison romaine.

Comme propriétaires connus et succesifs, citons :

- Jean de Aquis, d'Aix, de Louvain - 1312 ;
- Martin de Rode, par succession - 20 octobre 1436 ;
- Gilles van Elderen, par achat - 11 mai 1441 ;
- Jean Peters de Beauvechain, par achat - 27 avril 1458 ;
- Georges d'Udekem, par achat à Marie et Elisabeth, filles de Beauvechain - 21 août 1468.

Guertechin en possession des d'Udekem exista jusqu'en 1927.

## (2) CRABBE.

La famille (de) Crabbé (Crabbe), était établie au XIV<sup>e</sup> siècle aux environs de Louvain, dans le centre de leurs propriétés à Bierbeek.

Les membres de cette famille habitaient leur manoir Bordenghien (Bordingen). Il fait actuellement place à une vaste ancienne construction, qu'on appelle la ferme de « Bordogem ».

Ce fut un ancien fief de la seigneurie de Bierbeek.

Bien que la famille Crabbé ne semble pas avoir été admise dans la chevalerie du Moyen-Âge, les actes leur donnent le qualificatif d'écuyers, au XVI<sup>e</sup> siècle.

On rencontre ce nom aussi à Nossegem où Gauthier Crabbé était, à la date du 6 juin 1299, feudataire de l'Abbé de Parc, pour une terre.

La famille Crabbé se compose d'une très belle lignée d'officiers en vue, de religieux et de religieuses remarquables.

Godefroid fut le dernier de cette famille. Il était l'un des neuf enfants de Jacques Crabbé et de sa femme, Anne d'Udekem, qui avaient eu sept fille, et deux garçons, dont l'aîné, Jean, capitaine au régiment de son père, serait mort, célibataire, avant le 6 avril 1587.

Godefroid, d'abord cornette, également au régiment de son père, ayant refusé le mariage décidé par ses parents, se réfugia au couvent des Célestins à Heverlé où il fit profession.

Les armes Crabbé sont d'argent à trois mouchettes d'hermine. Un bouc versant au naturel, colleté d'or, ou un bouc d'hermine colleté de gueules et encorné d'or, entre un vol à l'antique de sable et d'argent.

## (3) TROOSTEMBERGH.

Jean de Troostembergh, époux de Gertrude Crabbé, était fils de Nicolas, comte de Troostembergh, natif du comté de Moravie, gentilhomme à la suite de l'Empereur Charles Quint.

Nicolas avait épousé Cathérine Gheys (Ghij)s portant pour armes : de sable au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperons d'argent.

La pierre tombale de ces derniers se remarquait autrefois en l'église des recollets à St Trond, orné des quartiers suivants :

Troostembergh	Crabbé
Ghij)s	Udekem
Robert d'Udekem de Guertechin	

Sources :

- La Noblesse Belge, 1912 — première partie — p. 53 ;
- Archives de famille ;
- Jeanne-Marie Van der Genst, par Van der Taelen — Anvers, 1870.

## Entre Senne et Soignes

La publication de notre étude de géographie littéraire, consacrée à la région s'étendant « Entre Senne et Soignes », dans les numéros 175 (septembre 1967) et 176 (décembre 1967) du FOLKLORE BRABANCON, nous a valu un certain nombre de lettres.

Notre éminent confrère Albert Marinus a bien voulu nous faire part du vif intérêt qu'il avait pris à la lecture de nos pages. Et il nous a fait, fort aimablement, quelques remarques. Nous lui exprimons notre profonde gratitude pour sa bienveillante attention.

Au sujet de Linkebeek, Albert Marinus nous signale un oubli : Eugène Herdies.

Ayant vu le jour à Bruxelles en 1880, cet écrivain — passé sous silence par Georges Doutrepont ainsi que par le tandem Goemans-Demeur — a vécu à Linkebeek pendant quarante ans et même davantage.

« Il avait commencé par écrire deux romans qui ont été appréciés et, si je ne me trompe, nous écrit Albert Marinus, publiée même sous l'égide de « La Belgique artistique et littéraire » au début de ce siècle. Encombré d'une nombreuse famille (10 enfants, si ce n'est pas 12), et devant naturellement trimer fort pour l'élever, il n'a pu continuer dans la voie où il s'était engagé et il s'est contenté de publier de temps à autre des plaquettes de poèmes en prose dont la valeur littéraire et artistique est incontestable et même fort grande. Il a également fait de la critique artistique et, si je ne me trompe, il y a eu une ou deux plaquettes imprimées concernant des peintres connus (il a d'ailleurs été lié avec Roidot)... »

Eugène Herdies, qui — selon Henri Liebrecht et Georges Rency — avait le « style un peu lent, mais honnête et vigoureux », demeure principalement l'auteur de *l'Exil de Wannas*, *Le Roman de la Digue*, *Renée Mevis* et *La Beauté trahie*.

Deux de ses treize enfants : Jacques et Paul, ont hérité de son goût pour l'écriture. Ils ont fait paraître, sous pseudonymes, plusieurs romans écrits en collaboration : *Un Cadavre dans le Sentier*, *Le Message de la Momie*, *Mort face au Large*. — Tous deux ont passé leurs jeunes années à Linkebeek.

Paul ou, plus exactement, Paul-Jules Herdies, qui utilise deux pseudonymes : Paul Hernel et Paul Evila, a signé, personnellement, plusieurs romans, de nombreux contes et nouvelles, des adaptations radiophoniques ou télévisées et quantité d'articles — dont beaucoup consacrés à des artistes — dispersés aux pages des périodiques ou des revues. Paul Herdies, qui est membre du Conseil d'Administration de l'Association des Ecrivains belges, est le mari de Fernande Claude, organisatrice de recitals poétiques et remarquable interprète ayant mis fréquemment son talent au service des porteurs de lyre de chez nous. De ce fait, elle a mérité d'être appelée « La voix d'or des poètes »!

Dans sa lettre, Albert Marinus nous entretient également de Beersel dont les ruines ont été sauvées par Charles Mertens soutenu financièrement, à l'origine, par le brasseur Van Haelen, d'Uccle-Calevoet. Ce dernier avait mis, à sa disposition, une somme de 100.000 francs. « Vous voyez que je suis précis, nous fait observer Albert Marinus, et c'est grâce à cette somme que Mertens a pu commencer son travail. Sans doute, dans la suite, *Pelgrims* s'étant intéressé au château, des fonds beaucoup plus considérables ont pu être obtenus. Comme un brasseur a toujours dans le nez l'odeur du houblon, c'est Van Haelen aussi qui a installé l'auberge se trouvant à proximité du château »? Par ailleurs, Albert Marinus nous rappelle que cet établissement « au début, indépendamment d'une carte pas trop garnie, livrait aussi des frites aux visiteurs... »

Enfin, au sujet de la vallée du Bempt, Albert Marinus nous confie son regret : pourquoi n'a-t-on pas créé là, entre Drogenbos et Beersel, une « réserve » ou, à tout le moins, un parc ou une allée « rustique, verdoyante, arborée, fraîche et vraiment captivante... »? Peut-être n'est-il pas trop tard pour faire quelque chose en cet endroit de la vallée!

Déplorant les mutilations infligées à trop de nos sites brabançons, Albert Marinus nous fait ces réflexions désabusées : « On n'a jamais abattu plus d'arbres que depuis qu'on a créé le « plan vert »! Et quand on se plaint qu'on nous leurre, on nous dit : « Ne craignez rien, il y a le plan! »... Jusqu'à présent, je n'ai vu replanter, par çà, par là, que quelques arbres auxquels il faudra cinquante ans pour nous donner un peu d'ombre... »

Nos autres correspondants occasionnels se bornent à commenter tel ou tel passage de notre étude, sans apporter quelque complément à notre documentation. Celle-ci s'est toutefois enrichie d'un article ayant été inséré dans le numéro 1/1968 de la revue *Brabant*. Écrit par J. Sartenaer, cet article se rapporte à *Felix De Boeck, Peintre et Fermier* dont l'ancestrale demeure de Drogenbos est un accueillant lieu de rendez-vous où, comme nous l'avons signalé, les artistes et les écrivains se cotoient d'habitude.

Joseph Delmelle.

## Nouvelles salles accessibles à l'Abbaye de Parc

Les Amis de l'Abbaye de Parc, une association sans but lucratif, qui fêtera bientôt son cinquième anniversaire, compte une comité d'administration et des centaines de membres dans toute la Belgique.

L'association a pour but de faire connaître l'abbaye au pays et à l'étranger, et de collecter les fonds nécessaires à la restauration du patrimoine mobilier de ce monastère.

Maintenant le révérend A. Roggen, 49<sup>e</sup> prélat du Parc, nous a accordé une grande faveur ; la clôture sera au moins temporairement limitée au dortoir. Ainsi les dames auront pour la première fois accès au cloître gothique, à la salle du chapitre en style renaissance, à la bibliothèque et le réfectoire. Ces deux dernières salles ont des plafonds splendides en stuc de la main de J. Chr. Hanssche : des chefs-d'œuvres presque uniques en Belgique (1679).

Cette opération « OPEN DOOR » a lieu le 11-12-23-25-26 mai et 1-2-3 juin avec des visites guidées de 15 à 18 heures.

Prix d'entrée : 20 F par personne ; 5 F pour les enfants (— 12 ans).

Vous pouvez parvenir facilement à l'Abbaye de Parc en suivant ces conseils : suivre les boulevards autour de Louvain jusqu'à la porte de Parc (à proximité des usines Philips) prendre la route de Jodoigne (Geldenaaksebaan) sur une distance de  $\pm$  1 km ; derrière le pont du chemin de fer immédiatement à gauche prendre la drève qui conduit directement à l'abbaye : là vous trouverez des parkings étendus.

## Bibliographie

REVUES BELGES

### LA REVUE NATIONALE

Mensuel indépendant pour la littérature et l'histoire.  
39<sup>e</sup> année, n° 401.

*Emile Poumon* : Pélerinages littéraires à Moscou.

L'auteur a visité à Moscou la maison de Tolstoï, qui rencontra en 1861 à Bruxelles le sociologue Proudhon. Emile Poumon a vu également dans la même ville le musée, qui lui est consacré.

*Robert Merget* : La revue « Scarabée » fête des années qu'elle n'a pas.

Cette revue littéraire publia son premier numéro en mai 1933, alors qu'en octobre 1967 on fêtait le 40<sup>e</sup> anniversaire de « Scarabée » !

*Pierre Demeuse* : 10.000 ans d'aventure humaine.

Après les livres « Histoire de la civilisation » (27 volumes) de Will Durant et le « Panorama des littératures du monde entier » (7 volumes) de Léon Thoorens, voici maintenant un autre auteur wallon qui s'est plu à écouter les voix innombrables qui montent de l'histoire des peuples.

*J.M. Gilis* : « Frères d'armes belges de l'Empire française » et médailles de Saint-Hélène.

Cette société d'anciens militaires avait son local à la Grand'Place de Bruxelles. La salle de réunion était transformée en une sorte d'exposition d'ex-votos militaires. En 1857 fut créé sous Napoléon III la médaille de bronze de Saint-Hélène, remise à tous ceux qui avaient pris part aux grandes guerres de 1792 à 1815.

40<sup>e</sup> année, n° 402.

*E.M. Bruckman* : Bruxelles sous la terreur espagnole.

L'entrée du duc d'Albe, le 22 août 1567, signifia le début de la répression terrible du Conseil des Troubles. Le jour du Mardi-Gras 1568 on arrêta plus de 500 habitants de Bruxelles, entachés d'hérésie. Le 1<sup>er</sup> juin 19 gentilhommes, qui avaient signé la Requête des Nobles, montèrent à l'échafaud, dressé au marché aux chevaux (Place du Sablon). L'auteur rappelle l'exécution des comtes Egmont et Horne.

*France Adine* : Les « Histoires de Belgique » de Carlo Bronne.

L'auteur, dans l'analyse du livre de l'historien bien connu Carlo Bronne, insiste sur la clarté et la séduction de l'écriture, qui nous gravent fort agréablement dans la mémoire ces histoires, qui parlent des incursions des normands, de la prospérité successive de Damme, de Courtrai, de Gand. C'est une vivante évocation de notre peuple, allant des tribus s'opposant à César, au royaume de Belgique.

## LES CAHIERS HISTORIQUES

Série IV, n° 45

*Albert Duchesne* : Il y a 250 ans naissait Marie-Thérèse qui régna sur nos provinces qu'elle ne vit jamais.

Marie-Thérèse a eu chez nous une grande popularité, car durant son règne nos contrées ont connu un renouveau économique. Les sympathies pour son gouverneur Charles de Lorraine, qui avait compris la mentalité des Belges, jouaient aussi en la faveur de Marie-Thérèse.

*Jean Lorette* : Quatre siècles ont empreint de souvenirs la place des Martyrs.

Vers 1550 le quartier entre la rue du Marais et la Senne présentait un caractère agreste. Un siècle plus tard des voies publiques y ont été aménagées, entr'autre la rue Neuve de Notre-Dame et la rue du Pont-Neuf. Par le démembrement du domaine du duc d'Arenberg, Josse Massion, spécialiste dans le lotissement de biens immobiliers, voulut y créer une place, ceinturée de 56 habitations. La ville devint propriétaire du terrain et chargea Claude Fisco des plans.

*J. Lucas-Dubreton* : Dans l'intimité familiale du père de notre première Reine.

Louis-Philippe d'Orléans avait cinq garçons et trois filles, dont Louise dite Mademoiselle, née à Palerme en 1812, qui a vingt ans, pour des raisons toutes politiques — consacrer l'union entre la France et la Belgique — épousa Léopold I. C'était l'intellectuelle de la famille.

*Jacques de Launay* : Le dossier explosif du partage de la Belgique par Bismarck et Napoléon III.

Bismarck suggère à Napoléon III d'annexer la Belgique ou la Suisse romande, après que la Prusse a annexé le Holstein. Le ministre de France à Bruxelles, le vicomte de la Guéronnière, affirme dans ses rapports que la Belgique a la fâcheuse tendance à fronder la France, à laquelle elle doit la vie. Il prépare une union entre la France et la Belgique par le biais économique : faire passer deux compagnies belges de chemin de fer entre les mains d'une société française. Le gouvernement belge s'oppose à cela et est appuyé par le gouvernement anglais.

*J.J. Thomissen* : Aveugles et prophètes de notre première bataille du rail.

L'idée dominante pour l'établissement d'un chemin de fer était d'assurer à la Belgique le commerce de transit entre l'Angleterre, l'Amérique

et l'Allemagne centrale. On chercha à remplacer, par une autre voie de transit, les communications fluviales entre l'Escaut et le Rhin fermés par la Hollande. Le rail a rendu d'immenses services sur le terrain de l'industrie, du commerce et de la politique.

*Guy Godlewski* : Bruxelles décida d'un double jeu de Bonaparte.

Comme jeune officier Bonaparte voulut faire dans sa Corse natale une carrière politique. Il était francophobe et anglophobe à outrance. Plus tard la famille Bonaparte sera poursuivie en Corse et s'exilera à Toulon. Bonaparte, brûlant avec un parfait sang-froid ce qu'il a adoré, va entreprendre une carrière militaire en France. Un an après son arrivée à Toulon, il y sera promu général.

*S.A. le prince Albert de Ligne* : Le ralliement à Léopold I d'Eugène de Ligne qui ne voulut pas être roi.

Le prince de Ligne refusa la couronne de Belgique sur instance de sa femme Mélanie, qui mourut deux ans après. Sa seconde femme, Nathalie, étant la fille du duc de Trazegnies, sénateur hollandais et orangiste notoire, l'influença à son tour et le prince de Ligne resta tout un temps hostile à Léopold I.

*Fernand Servais* : Les plaisirs du bois de la Cambre.

C'est un extrait du tome II des Souvenirs de mon vieux Bruxelles, rappelant le feu d'artifice du 21 juillet, les promenades à cheval, le patinage sur le lac en hiver, le vélodrome de Longchamp et celui de la Cambre, exproprié en 1908 en vue de l'Exposition de 1910, et qui fut remplacé la même année par celui du Karreveld.

*Louis Quiévreux* : La princesse de la rue de Flandre

La princesse de Salm-Salm, archiduchesse d'Autriche, qui avait épousé un capitaine français, mourut dans le dénuement complet dans une mansarde, rue de Flandre à Bruxelles.

## EIGEN SCHOON EN DE BRABANDER

Revue bimensuelle de la société d'histoire et d'archéologie du Brabant Flamand.

50e année, n° 11-12

*J. Verbesselt* : Groot-Bijgaarden.

L'auteur continue son étude de la paroisse de Grand-Bigard, qui fut fondée au 12e siècle par la réunion de trois parties des communes Bekkerzeel, Zellik et Anderlecht. J. Verbesselt consacre des chapitres au patrimoine de l'église et aux bâtiments du cloître.

*G. Van Herreweghen* : Het hof te Stene te Pamel.

Les contrats de location de la ferme stipulent tous au milieu du 16e siècle que la moitié des revenus doit être remise entre les mains du propriétaire. L'auteur nous donne encore un aperçu de la culture du houblon dans cette période.

*P. Leynen* : Het overlijden van Filips de Goede in Brabant aangekondigd (1467).

La mort du duc Philippe Le Bon, à l'âge de 71 ans, fut annoncée dans les principales villes par des hérauts.

*R. Morren* : Snoep.

L'auteur parle des différentes friandises connues à Evere et à Tirlémont durant les pèlerinages sous le nom de « longues langues ». C'étaient les fruits du Caroubier, qui poussait le long de la Mer Méditerranée. Ces fruits ressemblaient à de longs haricots bruns couverts de sirop.

*A. Meulemans* : Handvrede.

Quand quelqu'un avait tué au Moyen-Âge un adversaire dans un combat, on le condamnait à un pèlerinage à l'étranger et à indemniser la famille de la victime.

*R. Morren* : Suiker te Tienen.

La première canne à sucre vient d'Indonésie. Plus tard on la trouve aux Indes. Au 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècle Bruges fut le marché le plus important du sucre. Le blocus des ports européens par les Anglais au temps de Napoléon signifia le succès de la betterave sucrière. La plupart des sucreries s'établirent après 1830. En 1872 on en comptait 174.

*J. Vrancken* : Het testament van Anna De Maeght.

Dans les archives de l'église St-Quentin se trouvent quelques vieux testaments, établis à la fin du 17<sup>e</sup> et du début du 18<sup>e</sup> siècle, qui donnent un aperçu de la richesse de certains habitants.

*V. Vangrumberen* : Tradities.

L'auteur rappelle un accident de 1792, au cours duquel huit charrettes paysannes, remplies de barrils de poudre, furent complètement détruites. Ceci est relaté dans les archives de Grimbergen. Lui-même l'avait appris par tradition orale, car une des charrettes avait appartenu à un ailleul.

*D.J. Deleste* : De Patriottentijd en de Franse Omwenteling in de streek van Grimbergen Meise.

51<sup>e</sup> année no 1-2.

*P. Lindenans* : Herbergnamen in Oud-Brussel en omgeving.

Une série de noms typiques d'estaminets de la fin du 17<sup>e</sup> et début du 18<sup>e</sup> siècle ainsi que des noms de fermes, qui servaient aussi parfois pour l'industrie locale.

*P. Cnops* : Het geslacht Hauwaert te Evere.

*Dr. E. Van Autenboer* : Een onvoltooid landjuweel van de voetboogschutters te Mechelen (1534) en Rotselaar (1562).

*T.J. Gerrits* : Nieuwe vondsten over Brabantse orgelmakers (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> eeuw).

L'auteur parle de plusieurs constructeurs d'orgues brabançons, entre autre Weert, Le Blas, Boutmy, Gibout, Bremser, Munick, Van Overbeek, Nau, van Haacht et Dekens.

*Fr. Schimmijn* : De watermolen van Sint-Gertrudis-Pede.

*J.F. Davids* : In memoriam Marcel Drabs.

Ce cordonnier de Tervuren, fut un historien méritant, qui fonda le Club de Folklore St-Hubert.

## VOLKSKUNDE

Revue trimestrielle pour l'étude du folklore.  
68<sup>e</sup> année, no 2.

*John Landwehr* : Simon Witgeest's Toverboek et Alia.

Ce livre du 17<sup>e</sup> siècle traite de la magie blanche, de remèdes, de feu d'artifice, de la fabrication des couleurs, de gravures, de vitraux.

*Resultaten van het Sageonderzoek in het Nederlands Taalgebied.*

*XIII Lic. W. Pijseys-Jackers* : Het kanton Büzen.

*XIV Lic. H. Marinus-Van Hoof* : Lier en omgeving.

*In memoriam* : Mgr. G.P.J. Bannenbergh

Mgr. Bannenbergh étudia la Campine et ses habitants, des deux côtés de la frontière.

## NAMURCUM

Chronique de la société archéologique de Namur.  
Publication semestrielle. 39<sup>e</sup> année, no 2.

*François Jacques* : La chapelle de Notre-Dame d'Haslimoulin à Saint-Servais.

*P. Alvert van Iterson* : Une lactation de Saint-Bernard provenant d'Haslimoulin.

*Ad. Dupont* : A propos de la mort de Don Juan d'Autriche à Bouge, le 1<sup>er</sup> octobre 1578.

## WAVRIENSA

Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région.  
Tome XVI, no 5.

*J. Martin* : Martin Lebrun horigeois de Wavre.

*Ch. De Vos* : Limal - Les fermes du Petit-Sart.

*Léopold Kumps* : Inventaire des registres paroissiaux du canton de Wavre (Grez-Doiceau).

## Les livres

### FRENAY-CID : LE NOUVEAU FOLKLORE

(La Maison du Bailli,  
Zandpoortstraat 35, Gent)

Ce volume de 200 pages de texte, de 16 pages d'illustration hors-texte est un livre d'érudition vivante.

Le savant et sensible chroniqueur du nouveau folklore qui avait mis en exergue à son premier ouvrage du *Nouveau Folklore*, paru à l'Office de Publicité en 1949, une pensée de A. Van Gennep : « La vie sociale change sans cesse et par la suite les enquêtes folkloriques ne peuvent cesser... », continue à nous charmer par cette nouvelle œuvre où il étudie les mœurs et coutumes de la société, influencées, par le passé, le présent, le futur.

Le Prof. Leo Moulin dit dans sa préface que l'auteur « va son petit bonhomme de chemin, musant ça et là en bon folkloriste qu'il est, attentif à tout : aux traces du passé, dans le présent d'aujourd'hui comme aux premières apparitions de ce que sera le folklore, demain. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il me paraît que l'œuvre de M. Frenay-Cid est bien autre chose et bien plus qu'un travail simplement plaisant : grâce à elle, le sociologue possédera un document fort précieux, puisqu'il lui permettra de dater, avec précision, quels usages étaient encore vivants en 1968, et quels faisaient leurs premiers pas dans les années 60. Et non seulement de dater, jeu d'érudit, mais encore et surtout, de saisir les mécanismes sociaux, dont le mouvement fait mourir de mort lente, ou s'affirmer avec vigueur, ou naître (ou même renaître) telle ou telle fête, telle ou telle coutume, tel ou tel rite populaire et, par conséquent, de les comprendre plus intimement. (...) Les sociologues de l'an 2000 seront bien reconnaissants à M. Frenay-Cid de s'être fait, humblement, patiemment, l'archiviste sagace des joies et des peines, des liturgies et des croyances de notre société. »

Beau livre d'un érudit et d'un poète !